40e ANNÉE (4e SÉRIE) N° 41 11 OCTOBRE 1923

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Évêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT	A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*	Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
FONDATEUR	DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES	Édition complète . . . . 18 fr. Édition partielle . . . . 12 fr.		ÉTRANGER	Édition complète. . . . . 20 fr. 50 Édition partielle . . . . 14 fr. 50

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication* ; l'édition partielle n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence* ; pour l'Étranger elle coûte 3 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement à nos Bureaux, à Langres.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causerie de l'AMI sur les « Revues. » — I. Ancêtres de S. Thomas, 641. — II. S. Thomas au Mont-Cassin, 642. — III. S. Thomas à l'Université de Naples, 643. — IV. S. Thomas novice dominicain, 644. — V. S. Thomas en captivité, 645. — VI. S. Thomas étudiant à Paris et à Cologne. Maître à Paris en 1252, 646. — VII. Pierre Loti, 647. — VIII. Anarchisme et défaitisme, 650. — IX. Littérature allemande d'antan, 650. — X. Foch à Sadowa; Angleterre et Rhénanie, 651. — XI. Enseignement classique, 652; naturalisme littéraire; monde féodal; physique du globe et tremblements de terre; calcul des probabilités, 653. — XII. Pascal et le syllabaire, 653. — XIII. Les *Etudes*, 654. — XIV. Les *Entretiens* de S. Vincent de Paul aux Filles de la Charité, 656. — XV. La médecine psychologique, 656.

PRÉDICATION

Sermons pour la Toussaint. — II. Le grand nombre des Elus, 529.
Les Dominicales d'un petit Doyen. — LIII. *22e Dim. après la Pentecôte :* La piété chrétienne, 533. — LIV. *23e Dimanche :* La confession fréquente, 534. — LV. *Toussaint :* La sainteté de l'Eglise, 535.
Lectures liturgiques pour la Prière du soir sur la messe du Dimanche. — LI. 23e Dimanche après la Pentecôte, 537.
Pour la fête de S. Simon et S. Jude. — Vieux enseignements toujours actuels, 539.
Allocutions de mariage. — XVIII, 543. — XIX, 544.

En vente à nos bureaux : la *Petite Histoire de ma Religion*, de Fournier ; — et *Le Vestibule du Paradis* (le Purgatoire), de Rolland. — Voir l'annonce au dernier n°.

PETIT COURRIER

Q. — Un curé qui a le pouvoir d'imposer le scapulaire du Mont-Carmel a-t-il par le fait même le pouvoir de bénir les médailles-scapulaires ?

Si oui, quelle formule faut-il employer pour les bénir ?

R. — Oui, il a ce pouvoir, et il suffit de faire de la main un signe de croix sur la médaille *ad hoc*. — Vous dites que vous êtes un vieil abonné : vous retrouverez donc aisément, dans l'*Ami* du 9 février 1911, p. 130, le décret du Saint-Office du 16 décembre 1910 qui a réglé la question des médailles-scapulaires.

Q. — Quels ouvrages pourrais-je utilement consulter pour traiter le sujet suivant : « Le temple ou église au point de vue historique, dans sa mission spirituelle, son esthétique, son décor, sa vie » ?

R. — HISTOIRE. — Martigny, *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes*, Paris, Hachette ; — Dom Cabrol et Dom Leclercq, *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie*, en cours de publication, Paris, Letouzey ; — O. Marucchi, *Manuale di Archeologia cristiana*, t. III, Rome, Desclée ; — L. Bréhier, *Les Basiliques chrétiennes*, Paris, Bloud, collection *Science et Religion ;* — quelques chapitres dans Bona, *De rebus liturgicis* (d'occasion), et dans Bocquillot, *Traité historique de la Liturgie sacrée* (id.).

ESTHÉTIQUE ET DÉCORATION. — Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française du XIe au XVIe s.* (d'occasion) ; — *Revue de l'Art chrétien* (id.) ; — PP. Cahier et Martin, *Mélanges archéologiques* (id.) ; — Barbier de Montault, *Traité pratique de la construction, de l'ameublement et de la décoration des églises* (id.) ; — Enlart, *Manuel d'Archéologie française, I, Architecture religieuse*, Paris, Picard ; — Lecoy de la Marche, *Le XIIIe s. artistique*, Paris, Desclée ; — E. Mâle, *L'Art religieux du XIIIe s. en France*, Paris, A. Colin ; — Cloquet, *Les grandes Cathédrales du monde catholique*, Paris, Desclée ; *Eléments d'Iconographie chrétienne*, ibid. ; — Mallet, *Cours élémentaire d'Archéologie religieuse*, Paris, de Gigord ; *L'Art chrétien*, ibid. — Nous nous permettons de signaler aussi à l'attention de notre vénérable correspondant la série des vingt-six *Causeries avec un jeune curé* publiées sur ce

sujet, de 1909 à 1913 inclusivement, dans l'*Ami du Clergé*.

Rôle spirituel, etc. — Voir avant tout les pages des SS. Pères (v. g. de S. Augustin et de S. Bernard) sur la dédicace des églises ; — Duranti, *De Ritibus Ecclesiæ catholicæ*, lib. I (d'occasion) ; — Catalani, *Commentaria in Pontificale romanum*, part. II, tit. II (id.) ; — Collin, *Traité du respect dû aux églises* (id.). — On lira aussi avec profit dans les *Œuvres sacerdotales* du cardinal Pie, t. I, p. 519 et 535, ses instructions pour les 5e et 6e Vendredis de Carême (1842), et dans ses *Œuvres épiscopales* les diverses allocutions pour des bénédictions de première pierre et pour des consécrations d'églises (Tours, Mame).

Q. — Indiquer ce que vous connaissez de mieux (avec la note bien chrétienne, et non pas neutre) comme ouvrages sur la volonté : rééducation de la volonté, formation de la volonté, le caractère.

Je trouve *Le gouvernement de soi-même*, du P. Eymieu, un peu sec et abstrait.

R. — Or, il n'y a rien de mieux que le P. Eymieu ; et surtout, en ce genre, il n'est pas possible d'être plus vivant, moins sec et moins abstrait. Nous avons étudié dans nos pages blanches quantité d'ouvrages sur ce sujet, mais généralement neutres, ce qui n'empêche qu'il y ait beaucoup de bon à en tirer. Voir encore le t. I du *Traité de psychologie* paru cette année sous la direction de G. Dumas et dont nous avons parlé p. 639.

Q. — Les historiens qui ne partagent pas nos croyances reprochent aux Papes du moyen âge d'avoir voulu dominer les princes et les rois de la chrétienté, et d'être intervenus fréquemment dans des affaires purement temporelles.

De fait, certains Papes n'ont-ils pas exagéré leurs prétentions ? Voici un texte d'Innocent III que je trouve dans Fliche, *S. Grégoire VII*, p. 152 : « L'Eglise romaine que j'ai épousée, n'avait pas les mains vides ; elle m'a apporté une dot, la plénitude du pouvoir spirituel et l'étendue des possessions temporelles, car l'apôtre Pierre est le seul qui ait été appelé à jouir de la double autorité. J'ai reçu de Rome la mitre, signe de ma fonction religieuse, et la tiare qui me confère la domination terrestre. »

Quand on lit l'histoire détaillée des Papes du moyen âge, *surtout à partir de Boniface VIII*, on est frappé de les voir s'inspirer assez souvent d'intérêts politiques plutôt que d'intérêts religieux, et lancer l'excommunication contre les adversaires de leur politique.

Ces excommunications trop fréquentes et parfois intéressées, n'ont-elles pas nui en définitive au prestige de la papauté, et n'ont-elles pas amené les populations à ne plus voir dans l'excommunication qu'un instrument politique entre les mains des Papes ?

Il me semble qu'il serait difficile de justifier complètement les excommunications lancées par les Papes du moyen âge, surtout ceux de la dernière période.

Je serais très reconnaissant si l'*Ami* voulait bien m'aider à *apprécier objectivement et impartialement la politique des Papes au moyen âge*.

R. — C.-à-d. tout un volume, et même plusieurs. Nombre de ces questions ont été étudiées en détail ici (notamment en ce qui touche S. Léon IX, S. Grégoire VII, Innocent III, Innocent IV, Boniface VIII, — en 1922 encore, long article sur l'affaire de Canossa), ou ont été l'objet d'indications sommaires dans nos comptes rendus bibliographiques. Pourquoi vous en prenez-vous surtout aux Papes postérieurs à Boniface VIII ? Ce sont surtout les Papes des trois siècles précédents qui sont discutés (S. Grégoire VII, Alexandre III, Innocent III, le B. Grégoire IX, Innocent IV, et surtout Boniface VIII lui-même). Ils ont été discutés, non qu'ils aient rien dit de nouveau (les affirmations pontificales ont été formulées à tous les siècles), mais parce qu'ils ont eu affaire surtout aux Césars allemands, et qu'à ce titre ils sont particulièrement odieux aux historiens allemands, et que, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, nous nous sommes mis à la remorque de la science tudesque.

Vous nous permettrez de vous rappeler la prop. 23 du *Syllabus* de Pie IX : « *Romani Pontifices et Concilia œcumenica* A LIMITIBUS SUÆ POTESTATIS RECESSERUNT, JURA PRINCIPUM USURPARUNT, *atque etiam in rebus fidei et morum definiendis errarunt.* »

Q. — Je vous serais reconnaissant de me dire s'il existe en français une *Vie de la Bienh. Marie-Anne de Jésus, le Lis de Quito* (née en 1618, † 26 mai 1645, béatifiée en 1853, honorée le 26 mai).

Je connais la *Vie* écrite par le P. Moran de Buitron, peu de temps après la mort de la Bienheureuse ; la *Vie* écrite par M. Castro, à l'occasion de la béatification ; et enfin celle qu'a écrite, il y a une quinzaine d'années, le P. Bruchez, C. SS. R. Mais toutes ces *Vies* sont en langue espagnole.

R. — Une *Vie* en français par le P. Louis de Régnon, S. J., a paru en 1 vol. in-12 chez V. Sarlit en 1858. Je n'en connais pas d'autre.

Q. — J'ai toute cette année à faire des conférences sur le sacrement de l'Ordre : tonsure, ordres mineurs, etc. Quels ouvrages me conseillez-vous ?

R. — D'abord le *Codex* et le *Pontifical* ; — puis Many, *Prælectiones de sacra Ordinatione*, in-8 de 650 p., 12 f. 50, Paris, Letouzey ; — Gihr, *L'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage*, in-8, 10 f., Lethielleux ; — Bacuez, *Instructions et méditations à l'usage des ordinands*, 3 vol. in-32, Roger et Chernoviz ; — Gontier, *Explication du Pontifical* (sur les ordinations), in-12, Grassin, 40, rue du Cornet, Angers ; — Mgr Lamothe-Tenet, *Les saints Ordres*, 4 vol. parus (jusqu'au diaconat inclus) en 1900, Toulouse, au Secrétariat de l'Institut catholique ; — Olier, *Traité des saints Ordres*, in-16, Paris, Roger ; — Monsabré, *L'Ordre*, in-12, 6 f., Lethielleux.

Q. — Nous devons prêcher sur les Evangiles de chaque dimanche. Quels auteurs consulter ?

R. — Chaumet, *Explication des Evangiles des Dim.*, 4e édit., franco 4 f., à nos bureaux ; — les *Lectures liturgiques* en cours dans notre *Prédication* ; — Gondal, *Pour mes homélies*, 2 vol. in-8, 20 f., Lethielleux ; — Schouppe, *Evangiles des dimanches et fêtes*, 2 vol. in-12, 16 f., Beauchesne ; — Mgr Landrieux, *Courtes gloses sur les Evang. du dim.*, in-8, 8 f., Beauchesne ; — *L'Evangile du dim. et des principales fêtes expliqué verset par verset*, in-12 de 448 p., 5 f., imprimerie Deligne et Cie, 28, rue du Cateau, Cambrai ; — etc.

Q. — Connaissez-vous une sainte Emilie ?

R. — Non, mais seulement la Bienh. Emilie Bicchieri, du T. O. de St-Dominique, née en 1238, † en 1314, honorée le 3 mai au diocèse de Verceil. (*Petits Boll.*, t. V, p. 297-300).

HUILE Olive 5 lit. 31 fr. ; 10 lit. 58 fr.
Table 5 lit. 25,50 ; 10 lit. 47 fr.
Arachide 5 lit. 23,50 ; 10 lit. 43 fr.
Cafés verts et torréfiés. — Savon 72 % postal 10 k. 27 fr. Le tout fco.
Œuvre de Ste-Thérèse, MARSEILLE. Chèque Postal 59-92.

FRANÇAIS ! Santé, études pour vos fils, à Cannes, Villa Lorière, chez Abbé DELABAYS, qui reçoit aussi jeunes
Etrangers désirant apprendre le français. Vacances été, bains de mer.

VINS MAISON DE Ier ORDRE, recommandée par haut Clergé, offre tarif spécial Clergé. Excellents Vins rouges et blancs. Offre situation personne munie références ou parent d'ecclésiastique. — S'adresser F. LIMOUZY aîné, propriétaire-viticulteur, NARBONNE (Aude).

40e ANNEE (4e SÉRIE) N° 41 11 OCTOBRE 1923

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les “ Revues ”

SOMMAIRE

I. Ancêtres de S. Thomas. — II. S. Thomas au Mont-Cassin. — III. S. Thomas à l'Université de Naples. — IV. S. Thomas novice dominicain. — V. S. Thomas en captivité. — VI. S. Thomas étudiant à Paris et à Cologne. Maître à Paris en 1252. — VII. Pierre Loti. — VIII. Anarchisme et défaitisme. — IX. Littérature allemande d'antan. — X. Foch à Sadowa; Angleterre et Rhénanie. — XI. Enseignement classique; naturalisme littéraire; monde féodal; physique du globe et tremblements de terre; calcul des probabilités. — XII. Pascal et le syllabaire. — XIII. Les *Etudes*. — XIV. Les *Entretiens* de S. Vincent de Paul aux Filles de la Charité. — XV. La médecine psychologique.

I. — La *Vie Spirituelle* de mai a donné une étude du P. Petitot, O. P., sur la vocation de S. Thomas d'Aquin [1]. Ce fut une vocation fort contrariée. Sa famille voulait bien le voir bénédictin, mais non dominicain. Et c'était une singulière famille que ces seigneurs d'Aquin. La sainteté de Thomas est une preuve, entre mille autres, que l'atavisme n'est jamais quelque chose de nécessitant comme le prétend certaine psychologie.

Ces d'Aquin étaient une grande famille féodale, d'origine lombarde, une des sept familles principales du royaume de Sicile (des Deux-Siciles, comme on dira plus tard). Leurs fiefs se côtoyaient sur un long parcours. Aquin (jadis colonie romaine, patrie de Juvénal, aujourd'hui ville épiscopale, au pied du Mont-Cassin), en était la capitale. Toutefois ce n'est pas là qu'habitait Landolphe, le père de S. Thomas, et le chef alors de la famille. Il n'y habitait pas, parce qu'Aquin, comme ses autres fiefs, était détenu par lui et les membres de sa famille à l'état d'indivision, conformément à l'ancien droit lombard, selon lequel n'avait cessé de se régir la puissante famille. Il habitait la forteresse de Rocca Secca, en face et à deux lieues du Mont-Cassin, ainsi appelée des assises dénudées et des éboulis qu'elle couronnait et où, paraît-il, on n'avait pas trouvé d'eau. Il l'habitait parce que de celle-là il était seul propriétaire : il s'y sentait chez lui, et c'est là qu'est né S. Thomas, au commencement de 1225.

Comment cette Rocca Secca était venue aux mains des d'Aquin, c'est une lugubre histoire. C'est un abbé du Mont-Cassin, l'abbé Manson, qui en avait jeté les fondements, en 994 : œuvre de protection et de défense, dans la pensée de l'abbé; mais, aux yeux d'Adénolphe d'Aquin, dit Summucula, le titulaire alors du fief, la forteresse était une bravade et un danger. C'est qu'elle dominait en effet, à 300 mètres d'altitude, la partie nord de la contrée où les d'Aquin possédaient leurs terres. Et les comtes d'Aquin (ils étaient comtes alors, depuis environ 982 : titre qu'ils perdront au commencement du XIIe siècle, à la suite d'une équipée malheureuse, pour ne redevenir que simples seigneurs) n'aimaient pas à se sentir dominés par l'abbaye. Et les rapports entre l'abbaye et eux n'étaient pas toujours empreints de courtoisie : peu auparavant, en 953, un autre Adénolphe d'Aquin, surnommé Mégala, avait dans un coup de main enlevé l'abbé Aligerne pour le livrer, sur la place d'Aquin, revêtu d'une peau d'ours, à la risée de ses manants et aux sévices de ses chiens. En 996 donc, notre Adénolphe Summucula ameute une bande de féodaux qui prétendent avoir à se plaindre des revendications de l'abbé Manson. Ensemble ils l'attirent à Capoue et lui font crever les yeux par des sicaires, ce dont mort s'ensuit. Adénolphe, sans tarder, met à profit le malheur de son rival, assiège Rocca Secca, fait démolir l'œuvre de Manson, et la reconstruit sur un plan formidable (si bien que le temps semble impuissant à en détruire les ruines aujourd'hui presque millénaires). Les d'Aquin savent garder ce qu'ils tiennent. Et l'ambition ne chôme pas chez eux.

Une trentaine d'années avant la naissance de S. Thomas, son père, Landolphe, a pu nourrir même les plus hautes espérances. C'était au temps où sa sœur Sibylle devint pour quelques années reine de Sicile. Mariée à Tancrède, petit-fils du roi normand Roger II, Sibylle avait vu son mari revendiquer par les armes ses droits au trône (1189-1194), contre les prétentions de sa tante Constance, femme de l'empereur allemand Henri VI le

[1] On retrouvera ces pages du P. Petitot dans le livre qu'il a publié ensuite, *Saint Thomas d'Aquin*, in-12 de 157 p., 5 f., Paris, éditions de la *Revue des Jeunes*. — On a pris l'habitude de contempler S. Thomas (comme aussi bien nombre d'autres Saints) dans une attitude impassible, hiératique. La vie des Saints n'échappe pas à la loi commune : elle est une lutte, et une lutte d'autant plus âpre que Dieu les a prédestinés à une sainteté plus haute. On verra, dans le livre du P. Petitot, à quel point S. Thomas a eu à lutter, contre sa famille d'abord, pour la question de sa vocation, puis, dans sa carrière enseignante, contre les philosophes exclusivement intellectualistes, contre des prêtres séculiers adversaires acharnés des nouveaux Ordres religieux, contre des théologiens et prélats partisans étroits de la tradition, opposés à toute innovation. Un dernier chapitre (p. 107-155) étudie en S. Thomas l'ascète et le mystique. Voir de plus, sur la jeunesse de S. Thomas, les travaux du P. Mandonnet, *Revue des Jeunes*, 10 et 25 mai, 10 et 25 juin 1919, 25 janvier 1920. Sur S. Thomas docteur mystique, nous avons signalé déjà l'autre jour (p. 543) le n° de la *Vie Spirituelle* de juillet, consacré tout entier à l'étude de sa sainteté et de sa doctrine ascétique et mystique.

Sanguinaire. Mais Henri VI l'emporta dans la lutte, où périt Tancrède; Sibylle fut emmenée en captivité au Vorarlberg avec ses quatre enfants; et son frère Richard d'Aquin étant tombé aux mains de ses ennemis, Henri VI le fit pendre la tête en bas, après l'avoir ignominieusement traîné à la queue d'un cheval dans les rues de Capoue (1197).

Les d'Aquin ne se raidissent point pour si peu. Le fils d'Henri VI, le César athée Frédéric II étant devenu à son tour roi de Sicile, ils s'empressent à son service. Frédéric II sera, tout le long de son règne, en guerre à mort contre la Papauté, et sous le coup d'excommunications sans cesse renouvelées (en attendant la définitive déposition par le Ier Concile général de Lyon) : les d'Aquin compteront toujours parmi ses plus preux chevaliers. L'un d'eux, Thomas d'Aquin (probablement le parrain de notre Saint), créé par Frédéric bailli de l'Empire, est généralissime des armées impériales en Orient, en cette pseudo-croisade entreprise par un empereur excommunié; son petit-fils reçoit en mariage la fille même de Frédéric. Plusieurs des frères de S. Thomas prennent part aussi à cette croisade, tandis qu'un autre de ses frères et son père Landolphe sont restés en Europe pour tenir en échec les troupes pontificales et l'abbaye elle-même du Mont-Cassin. Car l'abbaye, aux confins de l'Etat pontifical et du royaume de Sicile, est une puissance militaire de premier ordre. Frédéric, à peine débarqué d'Orient en Italie (10 juin 1229), en fait le siège, préparé et conduit par des d'Aquin. L'abbaye tombe à la fin de novembre. Des négociations s'entament immédiatement entre le Pape (le B. Grégoire IX) et l'Empereur et aboutissent (23 juillet 1230) à la paix de San Germano (ville appartenant à l'abbaye et sise au pied de la montagne que l'abbaye domine).

II. — C'est cette année-là même, un jour de mai 1230, la paix étant déjà en vue, que Landolphe est allé « offrir » au monastère le plus jeune de ses fils, Thomas, faire de lui un « oblat, » et l'incorporer ainsi à la milice de S. Benoît. Acte de prévoyance paternelle et de politique surtout : un d'Aquin au Mont-Cassin ne peut qu'être prédestiné à en être un jour l'abbé, et ce sera la solution de bien des difficultés. Pour l'enfant ce sera une situation superbe; pour la famille, une gloire : le Mont-Cassin était une puissance économique et morale de premier ordre. Un abbé du Mont, l'abbé Didier, avait été désigné au choix des cardinaux par S. Grégoire VII mourant, et était devenu en effet le B. Victor III. Et bien que l'étoile du Mont eût déjà commencé à pâlir en ce premier tiers du XIIIe siècle où nous amène l'histoire de S. Thomas, il demeurait toujours une force avec laquelle même les plus grands comptaient. Landolphe, en remontant la longue généalogie de ses ancêtres et de leurs collatéraux, n'y rencontrait ni prélats ni moines : pareil phénomène de stérilité ecclésiastique, dans une famille si ancienne et si nombreuse, était une rareté alors. Mais, chez les d'Aquin, tout le monde portait les armes; personne n'y avait, semble-t-il, le goût du sanctuaire ni le culte des lettres. Landolphe, père de douze enfants (dont sept garçons), s'était juré de combler cette lacune. Il avait dirigé déjà vers l'autel deux de ses aînés, mais qui ni l'un ni l'autre ne persévérèrent. Il essaya d'être plus heureux avec le jeune Thomas en le présentant à l'oblature dès l'âge de cinq ans [1].

L'oblature n'entraînait d'ailleurs, pour l'enfant offert, aucune obligation de faire plus tard profession. C'était à lui à se prononcer librement lorsqu'il aurait atteint l'âge de puberté, fixé par le Droit du XIIe siècle à quatorze ans accomplis : droit que le B. Grégoire IX allait remanier en 1235 et 1237, en reportant à dix-huit ans, chez les Bénédictins (comme c'était déjà le cas chez les Dominicains), l'âge requis pour la validité de la profession religieuse.

La cérémonie de l'oblature, selon l'antique rite prévu par la règle bénédictine, prenait place au cours de la Messe, entre le chant de l'Evangile et l'Offertoire. On vit alors le petit Thomas s'approcher des degrés de l'autel, portant dans ses petites mains le pain et le vin destinés au sacrifice, symboles de sa propre oblation. Un moine donne lecture de la formule de donation accomplie par Landolphe d'Aquin. Celui-ci, de son côté, appose sa signature à l'acte, ainsi que plusieurs des témoins laïques. Un célébrant retire les oblations des mains de l'enfant, pour les déposer sur l'autel, et le parchemin signé est remis à l'oblat, qui le prend dans sa main droite. Le père alors enveloppe et la main de son fils et l'acte d'oblature dans l'extrémité de la nappe de lin qui recouvre l'autel, et offre ainsi son enfant à l'abbé Sinibaldi. Celui-ci accepte son nouveau sujet, et trace sur lui le signe de la croix : l'enfant lui baise la main. Il est vraisemblable que, se conformant à l'usage établi, l'abbé conféra aussitôt la tonsure à l'enfant qui déposa ses habits seigneuriaux pour être revêtu de la tunique et de la coule noires des moines de S. Benoît. La cérémonie de l'oblature était achevée; la liturgie de la Messe reprit son cours.

S. Thomas a passé neuf ans au Mont-Cassin. Nous ignorons presque tout de sa vie durant ce temps. Il est probable qu'il était seul oblat. Jadis les oblats étaient nombreux dans les monastères ; mais depuis deux siècles l'institution de l'oblature était en pleine décadence et touchait à sa fin. Les dernières réformes monastiques, les fondations nouvelles (comme Cîteaux), avaient presque partout supprimé cette pratique, pour raisons de discipline religieuse. Les quelques oblats qui se

[1] Les historiens dominicains d'autrefois ont nié ce fait de l'oblature et de la vêture de S. Thomas, pour prétendre que l'enfant n'aurait été que simple pensionnaire au Mont-Cassin sous la garde d'un précepteur particulier. C'était peut-être de leur part répugnance à imaginer S. Thomas sous la coule bénédictine. La question semble tranchée depuis les travaux du P. Mandonnet. D'ailleurs, même ces dominicains de jadis reconnaissent que l'intention de la famille était bien de destiner l'enfant à l'abbatiat du monastère.

rencontrent encore, ne sont plus que des cas exceptionnels, isolés. S. Thomas fut dans ce cas-là. L'abbé l'accepta, comprenant sans doute l'utilité de posséder pour sa maison l'enfant d'une famille très haute en crédit auprès de l'Empereur et Roi de Sicile.

Cette solitude fut providentielle. Elle ne pouvait que développer la nature méditative de l'enfant, l'incliner de bonne heure vers la réflexion intérieure, et préluder ainsi à cette taciturnité étrange qui ne le quittera plus, qui lui vaudra plus tard la fameuse appellation de « grand bœuf muet de Sicile. » De ces années d'enfance on a gardé le souvenir de la question qu'un jour il posa à son maître, au moine préposé à sa garde : *Qu'est-ce que Dieu ?...* Ce ne sont pas les livres seuls qui ont amené cette demande sur ses lèvres. Quels livres aussi bien a-t-il lus ? Nous ne le savons. Il a appris la lecture, l'écriture (encore qu'il n'ait jamais été calligraphe, comme on l'était pourtant d'ordinaire chez les Bénédictins), la grammaire ; et c'est tout ce qu'on sait. On peut conjecturer sans doute que, vers la fin de son séjour, il a dû commencer à lire les livres qui alimentaient la vie spirituelle des moines, s'initier déjà à la connaissance des Pères.

Bien des événements cependant s'étaient passés au cours des neuf années qu'il y demeura (1230-1239). D'abord, dès le début, dès 1230 ou 1231, Frédéric II met la main sur le temporel de l'abbaye, installant sur son territoire des hommes de son choix qui la transforment bientôt en une commende royale, la dépouillant de tous ses droits et biens. Puis, c'est l'occupation militaire, en 1232, de la Rocca Janula, forteresse à mi-hauteur entre San Germano et le monastère, sur un saillant des pentes de la montagne : elle était propriété de l'abbé. L'empereur la fit organiser militairement par Thomas d'Aquin (celui dont on a vu plus haut qu'il était probablement le parrain du Saint) : le parrain a-t-il fait visite à son filleul ? Nous n'en avons pas de traces... En 1236, le 28 juillet, mort de l'abbé Sinibaldi. Les moines élisent, c.-à-d., dit le chroniqueur, « approuvent, comme par une inspiration unanime, » Landolphe de San Stefano (8 janvier 1237) : l'empereur confirme (évidemment !) ; mais le Pape casse l'élection pour vice de forme. Plus d'un an se passe. Les moines enfin, en juin 1238, essaient de procéder à une nouvelle élection ; ils ne peuvent s'entendre, et remettent à l'archevêque de Messine, un des conseillers royaux, le soin de leur choisir un prélat. L'archevêque désigne (novembre 1238) Etienne de Corvario, prélat très impérialiste, dont le Pape cependant ratifie l'élection. L'année suivante (20 mars 1239), Grégoire IX excommunie de nouveau l'empereur. Celui-ci, exaspéré, et se défiant des moines du Mont, en fait expulser un premier contingent en mai ; nouvelles coupes sombres en juin, puis en juillet : huit religieux sont seuls autorisés à demeurer dans l'abbaye pour y célébrer l'Office divin.

Landolphe d'Aquin n'a pas attendu le dernier acte de cette tragédie pour pourvoir au sauvetage de son fils : Thomas a réintégré le domicile paternel dès le printemps de cette année 1239. Adieu, pour le moment, les visées de Landolphe sur la succession abbatiale ! Il faut se tourner d'un autre côté.

III. — Landolphe envoie son fils à l'Université de Naples. Aussi bien, sous l'impulsion des Papes et des deux derniers Conciles de Latran, un puissant mouvement pousse le clergé vers les études supérieures ; et si le Mont-Cassin doit se rouvrir un jour devant le jeune Thomas, le moment n'est pas loin où un moine ne saura plus faire grande figure d'abbé sans être docteur en théologie.

L'Université de Naples était une création de Frédéric II. L'empereur l'avait établie, en 1224, dans l'espoir d'en faire une rivale des deux grandes institutions scolaires d'alors, Paris et Bologne. Mais sa tyrannie, qui prenait ombrage de tout, ne pouvait s'accommoder de l'esprit d'indépendance des Universités médiévales. Une première fois, au cours de sa lutte contre Grégoire IX, l'Université fut suspendue (1229-1231). Plus tard il voulut la supprimer, et ne revint sur sa décision que devant les ardentes instances des maîtres. L'Université de Naples ne prendra d'élan qu'à partir de 1268, sous Charles d'Anjou ; et c'est là que S. Thomas reviendra achever sa carrière professorale et sa vie.

Thomas d'Aquin arrive à Naples en l'automne de 1239. Il achevait sa quinzième année. Précoce de corps et d'âme, c'était un grand adolescent, observateur et réfléchi. Comment s'est-il installé à Naples, on ne sait au juste. Les d'Aquin y avaient de la parenté : peut-être l'ont-ils confié à l'un des leurs. Peut-être aussi a-t-il été remis, comme l'étaient les enfants de grande famille, à un clerc qui hébergeait, dans une maison appelée hospitium, les étudiants de même condition.

Il est incorporé à la Faculté des arts, qui, dans l'organisation universitaire du temps, était préparatoire aux trois autres : théologie, droit, médecine. Il y poursuit ses études de grammaire, se forme à l'*ars dictaminis* (l'art de la composition, dirions-nous aujourd'hui), qui comprenait l'art d'écrire en prose cadencée les lettres et actes de chancellerie, conformément à des règles déterminées, l'art ensuite d'écrire des harangues et des discours d'apparat, l'art enfin du rythme, forme de transition de la poésie latine à la poésie vulgaire dont elle devint le prototype. Thomas acquit une remarquable maîtrise dans ces « humanités » d'alors. Un humaniste aussi sourcilleux qu'Erasme a loué sa latinité, qu'il place au-dessus de celle de ses contemporains. Les études littéraires achevées, on passait à la logique et aux sciences naturelles, enseignement déjà commandé par les doctrines d'Aristote, dont les écrits prenaient de plus en plus possession de l'enseignement universitaire de la Faculté des arts. Thomas y fit preuve de tant de lucidité et de profondeur, qu'il devint vite célèbre à Naples : on lui confia (comme on le fera plus

tard chez les Dominicains) le soin de répéter à ses compagnons d'étude les leçons des maîtres, et les répétitions dépassaient et éclipsaient les leçons.

C'est à Naples que la Providence l'oriente vers l'Ordre naissant de S. Dominique, fondé moins d'un quart de siècle auparavant. Les Prêcheurs, approuvés par Honorius III en 1216, avaient rapidement pris pied dans les grands centres universitaires. A Naples comme partout, selon que le prescrivent leurs Constitutions, ils organisent leur couvent en école publique de théologie, qui dès la première heure est incorporée à l'Université comme partie intégrante de la Faculté de théologie. C'est eux qui fournissent la part principale de la prédication scolaire ; et leur église sans doute, à Naples comme ailleurs, a dû donner l'hospitalité aux maîtres et aux étudiants pour la célébration des offices religieux de la corporation. Ils sont le « clergé universitaire. » Thomas reconnaît vite qu'il a là, à portée de main, le milieu de choix offert à ses goûts d'étude comme à ses besoins religieux. Il a pour directeur le Dominicain Jean de Saint-Julien, homme de grande réputation et de sainte vie.

La seule chose qui les retient, lui et son directeur, en perplexité, c'est la question de sa famille, qui, il le sait, n'a pas renoncé à d'autres ambitions. Il écrira plus tard que « tout enfant libre parvenu à l'âge de puberté peut entrer en religion contre le gré de ses parents, et il vaut mieux obtempérer au Père des âmes qu'aux générateurs de la chair. » Mais la prudence doit gouverner toutes les vertus, même l'entrée en religion. Les Prêcheurs à Naples se recrutaient fortement parmi la population universitaire, et souvent chez des fils de grandes familles, ce qui n'allait pas toujours sans conflits. Quelques années auparavant, à Naples même, à la suite de l'entrée d'un novice, sa famille avait armé une bande qui vint donner au couvent un véritable assaut ; des religieux furent blessés mortellement, et Grégoire IX dut intervenir. On n'avait pas droit de s'exposer au retour de pareilles scènes.

IV. — Landolphe d'Aquin meurt le 24 décembre 1243. Thomas a justement accompli cette année-là ses dix-huit ans, l'âge canonique fixé par Grégoire IX. Vers la fin d'avril 1244, le Maître général de l'Ordre des Prêcheurs, Jean le Teutonique, se trouvant à Naples au cours de sa visite des couvents d'Italie, l'entrée du jeune homme dans l'Ordre est décidée, et aussitôt mise à exécution, probablement au début de mai.

Il y a tout lieu de croire, dit le P. Mandonnet, que Jean le Teutonique voulut donner de ses mains l'habit au jeune novice. La scène en tous cas est aisée à reconstituer d'après le cérémonial du temps. Dans la salle du Chapitre, devant les religieux assemblés, le postulant se présente, accompagné du Maître des novices. Il se prosterne la face contre terre devant le Maître général, qui lui dit : « Que demandes-tu ? — La miséricorde de Dieu et la vôtre, répond Thomas. — Relève-toi, dit le Maître. Il n'est pas en mon pouvoir de te donner la miséricorde de Dieu ; mais je puis t'accorder celle de l'Ordre. » Et il énumère à quelles conditions. Il résume rapidement les obligations annexées à chacun des trois vœux, les exigences de la Règle et des Constitutions, dont le prélat peut dispenser, de temps à autre, parce que la religion dominicaine est discrète et ne demande à personne plus qu'on ne peut donner. Il insiste sur ce que l'Ordre présente de dur à la nature, puis conclut : « Quand tu auras accompli tout cela, tu auras encore des épreuves, des reproches et des tribulations qu'il faudra patiemment accepter. Toutes ces choses sont lourdes, mais elles portent avec elles une grande récompense : la vie éternelle. Je te la promets de la part de Dieu si tu veux faire ce que je t'ai dit. Le veux-tu ? — Je le veux. » Le Maître ajoute : « Que Dieu achève ce qu'il a commencé. — Amen, » répond la communauté. Le jeune seigneur se met à genoux. On le dépouille de son manteau et de son pourpoint pour le revêtir de la tunique blanche et de la chape noire. Au chant du *Veni Creator*, les religieux se rendent processionnellement deux à deux à l'église. Debout devant l'autel principal, le Maître asperge le novice d'eau bénite, lui donne le baiser de paix, et, pendant que les autres moines en font autant, le chœur chante le *Te Deum*.

Jean le Teutonique quitte aussitôt Naples, en compagnie de frère Thomas. L'opposition prévue de la famille imposait ce départ hâtif. Jean le Teutonique aussi bien était pressé par la proximité du Chapitre général qui allait s'ouvrir à Bologne à la fin de mai. Il comptait emmener avec lui Thomas jusqu'à Bologne, et de là l'expédier, avec d'autres étudiants de l'Ordre, à Paris, où il devait continuer ses études à l'Université.

Ils arrivent à Rome, au couvent de Ste-Sabine sur l'Aventin, où Honorius III a installé les Prêcheurs. Jean le Teutonique doit prendre les ordres d'Innocent IV, qui lui donne rendez-vous à Gênes [1], après le Chapitre de Bologne. La lutte entre le Pape et l'Empereur est au paroxysme, et touche à son tragique dénouement. Innocent IV sait qu'il peut compter sur les Prêcheurs et écrit aux prélats du monde entier : « Aucune crainte ne peut arrêter les Prêcheurs, et il n'est rien qu'ils n'acceptent de la volonté du Siège Apostolique. »

De Rome on prend la route de Pérouse. On arrive en vue d'Acquapendente, antique localité étrusque à quelques milles au nord du lac de Bolsena. Les troupes de Frédéric II y étaient cantonnées ; l'empereur lui-même était un peu plus loin, à Terni. Nos voyageurs s'arrêtent aux approches d'Acquapendente, vers le milieu du jour, et s'asseoient au bord d'une fontaine pour y prendre leur frugal repas. Ils ne soupçonnaient pas le complot tramé contre eux, à quelques pas de là.

On avait compté sans la mère de Thomas. Or,

[1] D'où il devait se rendre à Lyon, pour le Concile général où Frédéric II sera déposé l'année suivante.

Théodora de Théate, de la famille des Caraccioli, de la race des rudes chefs normands Guiscard, Bohémond, Tancrède, était une sincère chrétienne sans doute, mais aussi une châtelaine de ce temps-là, autoritaire, altière, on a dit presque dure. Elle n'hésite pas un instant à revendiquer ce qu'elle appelle les droits de la famille. Dès qu'elle apprend la prise d'habit de son fils à Naples, elle vient, à la tête d'une suite nombreuse, le réclamer. On lui répond qu'il est parti pour Rome. Elle prend le chemin de Rome. A Rome, elle frappe autoritairement aux portes de Ste-Sabine. Nouvelle déception. On se représenterait malaisément le ressentiment de la dame. Elle ne reculera devant aucun moyen de coercition. Elle dépêche un courrier à ses fils Landolphe et Raynald [1], alors à l'armée impériale, leur mandant de faire vigilance, d'arrêter Thomas et de le lui renvoyer sous bonne escorte.

Ceux-ci, avisés par leurs estafettes de l'approche du Général des Prêcheurs, se mettent en route avec une bande d'affidés, et arrivent à la fontaine où nous avons laissé nos voyageurs prendre leur repas. Ils mettent pied à terre : Thomas tout de suite reconnaît son frère Raynald. Il était cerné. Malgré les protestations indignées du Maître Général, malgré les cris et les efforts des religieux, Thomas est enlevé par la soldatesque. On ne le brutalise pas. On tente seulement de lui arracher son habit monastique. Mais Thomas, qui a dix-neuf ans passés, qui est très grand et très fort, apporte à garder son habit la même obstination que jadis pour l'*Ave Maria* que voulait lui prendre sa nourrice. Il ferme sa chape dans ses bras, autour de son corps, ne répondant rien et serrant les dents. Ni son frère Raynald ni les soldats ne parviennent à lui faire ouvrir les bras et quitter son habit. Il n'en demandait pas davantage, pour le moment. Il se laisse docilement mettre à cheval et reconduire dans la direction du domaine paternel.

V. — Guillaume de Tocco, qui fut l'élève de S. Thomas, nous dit que sa mère le vit reparaître avec une grande joie, la joie de la victoire, de la revanche : — « Nous imaginons difficilement, dit le P. Petitot, la violence de tempérament de ces grandes familles italiennes au moyen âge. Aucun chroniqueur ni témoin ne nous dit que Théodora de Théate ait jamais pardonné à son fils. Ces ressentiments irréductibles sont d'ailleurs aujourd'hui encore bien plus fréquents dans la haute aristocratie que dans la bourgeoisie et le peuple. Nous ne voyons pas non plus que la mère ait tenté de fléchir la volonté de son fils par la tendresse. Les mœurs étaient plus rudes. »

Elle fait enfermer Thomas dans la tour de sa forteresse de Monte San Giovanni, à quatre ou cinq heures de marche au N.-O. de Rocca Secca. A quel régime y fut-il soumis ? Les chroniqueurs ont parlé de bourreaux, *tortores*, de froid, de faim, de privation de lumière. A supposer qu'il y ait là quelque exagération, il est sûr au moins que le jeune novice fut traité très sévèrement. Mais, avec son goût de la pénitence et de l'oraison, il s'en accommodait. Ce qui lui était le plus pénible, c'était la privation des Sacrements ; mais la grâce de Dieu y suppléait. Et les dominicains de Naples, son directeur surtout, Jean de St-Julien, réussirent à lui faire parvenir des messages et même des livres, la Bible, les *Sophismes* d'Aristote, les *Sentences* de Pierre Lombard.

[1] Celui que l'on appelait « maître Raynald, » le lettré de la famille. C'est lui que son père avait destiné d'abord à la carrière d'Eglise : le jeune homme avait préféré la joyeuse vie de troubadour et de conteur de fabliaux licencieux. Il est l'auteur du célèbre sirvente : *Amorosa donna fina*. — Ce Raynald, qui après la déposition de Frédéric II au Concile de Lyon s'était détaché de lui et était probablement entré dans un complot contre sa vie, en compagnie de plusieurs autres membres de la famille d'Aquin, fut saisi et pendu par ordre de l'Empereur, contre toute justice, dira S. Thomas.

On permettait à ses deux sœurs de lui faire visite. Elles avaient mission de l'amener à résipiscence ; mais leurs arguments n'étaient guère faits pour peser sur une âme comme celle de S. Thomas : — « On trouve rarement des femmes sages et fortes, » écrira-t-il plus tard. Lui, il leur parlait de Dieu, de l'oraison, de la vie religieuse ; et ses discours ne demeurèrent pas lettre morte, puisque l'aînée, Marotta, entrera chez les Bénédictines, à Ste-Marie de Capoue, dont elle deviendra abbesse.

Ses frères cependant sont revenus de l'armée. Ils recourent à d'autres arguments, surveillance plus rigoureuse, menaces, violences. Ils imaginent enfin, mais à l'insu de leur mère, un autre moyen, qui nous éclaire tristement sur leur état d'âme et nous montre jusqu'à quel point ils étaient incapables de comprendre même ce que peut être l'amour de la pureté chez un jeune homme qui a voué sa vie à Dieu. Ils amènent de Naples une de leurs amies, une fille perdue célèbre par sa beauté, lui exposent ce qu'ils attendent d'elle, et l'introduisent subrepticement, un soir, dans la tour. Mais, à la première agression, Thomas, armé d'un tison enflammé, met en fuite la malheureuse et marque la muraille d'une croix noire, comme pour interdire à jamais aux images et visions tentatrices l'accès de son cachot. La nuit suivante, deux anges lui apparaissent et lui ceignent les reins d'un cordon incandescent : il pousse un cri de douleur et s'éveille : ce cordon, qu'il portera toute sa vie, sera pour lui le gage d'une chasteté désormais à l'abri de toute tentation. Récompense merveilleuse non pas seulement d'un acte de vertu qui en soi n'avait rien d'extraordinaire, mais couronnement de toute une jeunesse de pureté et d'union à Dieu [1].

La captivité de S. Thomas dura plus d'un an, de mai 1244 à la fin de l'été ou à l'automne de 1245. La fit-il tout entière au donjon du Mont St-Jean, ou fut-elle coupée par un séjour à Rocca Secca ? Les témoignages ne concordent pas. Elle prit fin par une évasion : une nuit, son directeur de Naples

[1] Ce n'est que sur son lit de mort que S. Thomas a révélé cette grâce extraordinaire à son confesseur, Fr. Réginald de Piperno. Le cordon angélique est conservé aujourd'hui encore au couvent de Chieri (Piémont). Léon XIII (Bref du 4 août 1880) mentionne cette grâce comme un des motifs qui le déterminent à proclamer S. Thomas Patron de la jeunesse étudiante. Les RR. PP. Dominicains ont le pouvoir d'imposer le cordon de S. Thomas et d'inscrire dans la confrérie de la *Milice angélique* dont il est l'insigne.

Fr. Jean de St-Julien et quelques autres religieux vinrent avec des montures se poster non loin de la tour : Fr. Thomas, à l'aide d'une corde, se laissa glisser le long de la muraille et tomba dans leurs bras. Le lendemain matin il était déjà loin sur la route de Rome. La famille était-elle au courant de ce plan d'évasion ? Il est fort possible que de guerre lasse elle ait fermé les yeux, que même ce soit elle qui, pour sauver la face, ait prêté la main à cette mise en scène d'évasion, fort possible aussi qu'elle ait fini par n'être pas insensible aux réclamations du Maître Général auprès du Pape et de l'Empereur [1] (mais le Pape alors était à Lyon, au Concile où Frédéric II venait d'être déposé, le 17 juillet de cette année 1245). Toujours est-il que Théodora cette fois ne songea plus à poursuivre le fugitif.

VI. — Thomas reprend la route si dramatiquement interrompue l'année précédente et arrive à Paris l'automne de 1245. Il y trouve le B. Albert le Grand, que le Chapitre général de Cologne vient précisément d'assigner au *Studium generale* des Prêcheurs de Paris : « Les deux plus grands génies philosophiques du XIII^e siècle entraient en conjonction... Quelle bonne fortune pour un étudiant de génie comme S. Thomas que d'être placé dès ses débuts, à vingt ans, sous la direction d'un maître aussi érudit !... Que d'hésitations, de tâtonnements, de longues recherches personnelles épargnées ! C'est dix années au moins de gagnées sans qu'il en coûte autre chose que d'être docile, de savoir écouter et retenir. »

S. Thomas sera le disciple du B. Albert durant sept années environ, à Paris d'abord, jusqu'en 1248 ; puis, en 1248, le *Studium generale* de Paris (qui ne pouvait compter que 400 étudiants) étant devenu trop nombreux, quatre autres couvents d'études générales sont créés, dont celui de Cologne. Albert le Grand est désigné pour régenter ce dernier, et il emmène avec lui Frère Thomas dont il a dès le début pénétré la profondeur de génie (contrairement à une légende qui a prétendu qu'Albert aurait totalement, en l'occurrence, manqué de perspicacité et ne se serait rendu compte de la qualité de son élève que sur des indications venues de ses condisciples).

A Cologne, il était devenu, quand il fut ordonné prêtre à vingt-cinq ans, le collaborateur non moins que le disciple du Maître [2]. Et c'était la collaboration à la plus grande œuvre qui se soit accomplie au cours des siècles dans le domaine de la théologie. La doctrine chrétienne, dogme et morale, était menacée et courait risque d'être submergée par l'invasion de l'aristotélisme, importé de Grèce et d'Espagne. Il fallait que la théologie, que la philosophie chrétienne réussît à s'assimiler, à absorber ce courant large, profond, formidable, du péripatétisme. Albert le Grand fut le premier non seulement à comprendre, mais à entreprendre ce grand œuvre. Et il discerna en Thomas d'Aquin le docteur, le Saint prédestiné à achever l'entreprise commencée. C'est pourquoi, voulant que la nouvelle méthode aristotélicienne inaugurée par lui fût éminemment représentée à l'Université de Paris, il demanda à Jean le Teutonique d'assigner Thomas au grand couvent de St-Jacques.

Thomas à Paris ! Thomas, qui n'avait que vingt-sept ans, assigné à Paris comme bachelier sententiaire et désigné pour le magistériat en théologie ! Albert n'y pensait pas ! Nul ne pouvait être promu maître avant trente-cinq ans révolus : la nomination de Fr. Thomas parut à Jean le Teutonique une utopie, une impossibilité... Mais Albert était tenace. Un de ses amis, une des gloires de l'Ordre naissant de S. Dominique, le cardinal Hugues de Saint-Cher, étant venu à passer par Cologne, Albert lui expose la question, la valeur extraordinaire de Fr. Thomas, la nécessité de sa présence à Paris. Le cardinal, qui avait été professeur à l'Université de Paris, prieur du couvent de St-Jacques, provincial de France, se rend aux vues d'Albert et intervient de toute son influence auprès de Jean le Teutonique. Peu après, S. Thomas était assigné à Paris.

Il y commence son cours, sur les *Sentences*, à la rentrée des classes de septembre 1252. Et dès le début, il apparaît à ses contemporains comme un novateur, comme un jeune professeur qui renouvelle de fond en comble l'enseignement théologique. Jusque dans les dépositions des témoins au procès de canonisation, l'écho de l'étonnement causé par sa hardiesse novatrice s'est répercuté en expressions significatives et même sonores. Dès son premier article sur les *Sentences* il établit la distinction entre la philosophie et la théologie, leur assigne des domaines divers, des moyens divers : la théologie usant de raisons tirées des vérités révélées ; la philosophie, de raisons naturelles. Et cependant ces sciences doivent avoir entre elles des relations, la théologie pouvant à bon droit se servir de la philosophie. Distinction, sans séparation, des deux sciences, cette position permet à Thomas, sans rien confondre, de faire appel aux principes, aux règles, aux cadres de la philosophie aristotélicienne et d'entreprendre sur une base scientifique sa monumentale construction (alors que S. Bonaventure, — qui commença à enseigner en 1248, — dans son *Proœmium* sur ce même livre des *Sentences*, voit dans la théologie une « science affective » et écrit une œuvre d'édification pleine d'onction en effet et parfois de poésie).

[1] Les récits offrent des divergences, qui peuvent se concilier en admettant cette connivence de la famille. Les chroniqueurs écrivaient l'histoire avec beaucoup de liberté. L'un d'eux raconte que S. Thomas aurait été descendu dans une corbeille : il est à croire qu'il aura entrevu la libération de son Saint à travers le *demissus sum in sporta* de S. Paul.

[2] S. Thomas fut en butte, ces années-là, à de nouvelles sollicitations, courtoises cette fois, de sa famille. Celle-ci était cruellement éprouvée. Les oncles, les frères du Saint avaient enfin pris parti pour le Pape contre l'Empereur excommunié et déposé. La vengeance du tyran fut atroce. Le château d'Aquin, avec toutes ses dépendances, fut pillé, mis à sac ; Raynald, exécuté. Frédéric étant mort en 1250, sa mère, ses sœurs conjurent Thomas d'accepter d'être abbé du Mont-Cassin : il pourra conserver, même au Mont-Cassin, l'habit dominicain auquel il tient tant : Innocent IV l'y autorise... N'y avait-il pas là des raisons majeures ? Mais Thomas a une autre vocation : il refuse... Alors on lui fait offrir l'archevêché de Naples avec la riche commende de l'abbaye de St-Pierre. Thomas est inflexible : il sera Frère Prêcheur.

Le texte de Pierre Lombard est désormais relégué au second plan. Ce qui importe, ce sont, comme le dit si exactement Tocco, disciple et biographe du Saint, ce sont les nouveaux articles introduits dans le Commentaire, la nouvelle manière de les préciser, de les ordonner, les nouvelles raisons philosophiques apportées dans l'argumentation. S. Thomas s'empare d'Aristote ; et dans les cadres de la métaphysique, de la morale péripatéticiennes il verse le contenu de la théologie. Ou bien, au contraire, il élargit les thèses aristotéliciennes, en brise s'il le faut les limites trop étroites et adapte la quadrature simpliste à la révélation chrétienne. C'est une refonte du péripatétisme et de l'enseignement théologique. — Sur la crise déterminée en Occident par l'introduction du péripatétisme, voir l'exposé rapide et clair du P. Petitot, et déjà *Ami* 1911, p. 173-4.

« Thomas d'Aquin, » dit le P. Petitot à la page finale de son livre, « est l'une des personnalités les plus intégralement parfaites du christianisme et de l'histoire. En lui la dévotion n'a pas porté préjudice à l'esprit scientifique et l'esprit scientifique n'a pas fait tort à la piété mystique. On n'est pas vraiment disciple de S. Thomas si l'on ne s'efforce d'imiter autant que possible les exemples de sa vie intérieure en même temps qu'on étudie sa doctrine. »

Pie XI, dans l'Encyclique du 29 juin dernier :

« S. Thomas, professeur et écrivain, donne aux théologiens un magnifique exemple de l'union étroite qui doit exister entre la prière et l'étude. Comme pour connaître un pays étranger, il ne suffit point d'en avoir lu dans un livre la description détaillée, mais qu'il faut y avoir vécu quelque temps, ainsi la connaissance intime de Dieu s'acquiert, non point par la seule investigation scientifique, mais par l'union avec le Seigneur. Or, toute la théologie de S. Thomas tend à nous faire vivre dans cette intimité divine. De même que, jeune enfant au Mont-Cassin, il demandait fréquemment : *Qu'est-ce que Dieu ?* ainsi tous ses traités, de la création du monde, de l'homme, des lois, des vertus, des sacrements, sont attachés à Dieu auteur du salut éternel.

« Aussi bien, lorsqu'il recherche les défauts qui peuvent rendre stérile l'étude, c'est-à-dire la curiosité ou le désir immodéré de savoir et la paresse intellectuelle, avec la peur de l'effort soutenu, indique-t-il comme remède propre un labeur intellectuel très intense, qui puise sa vigueur dans la piété et dérive d'une vie spirituelle profonde. »

VII. — On nous a demandé de dire quelque chose de ce qu'il y eut de religieux dans la mentalité de Pierre Loti, mort en juin de cette année. C'est une étude que nous avons faite très au long en 1907, p. 1025-1031. Nous ne songeons pas à la reprendre en détail. On pourra lire là-dessus l'article de M. Armand Praviel, *P. Loti ou le dernier enfant du siècle,* dans *Correspondant* du 25 juin. C'est, et de beaucoup, le meilleur article qu'ait inspiré la mort de Loti. Les autres Revues (même de grands organes comme la *Revue des Deux Mondes* ou la *Revue de Paris)* ont été assez ridicules.

Un des admirateurs de Loti n'a trouvé rien de mieux que de reproduire le chapitre de Jules Lemaître intitulé : *Le charme de Loti.* Mais ce chapitre même nous donne les éléments du plus terrible réquisitoire contre Loti. Comment ? J. Lemaître vient de relire presque sans un arrêt, à la campagne, les six volumes de Loti (il n'y en avait que six en ce temps-là), et il ajoute incontinent :

Au moment où je tourne la dernière page, je me sens parfaitement ivre.

Tout Loti est dans cette impression. Lemaître poursuit :

Je suis plein du ressouvenir délicieux et triste d'une prodigieuse quantité de sensations très profondes, et j'ai le cœur gros d'un attendrissement universel et vague. Pour parler, *si je puis,* avec plus de précision, ces deux mille pages m'ont suggéré, m'ont fait imaginer un trop grand nombre de perceptions inattendues ; et ces perceptions étaient accompagnées de trop de plaisir et en même temps de trop de peine, de trop de pitié, de trop de désirs indéfinis et irréalisables... Mon âme est comme un instrument qui aurait trop vibré et à qui le prolongement muet des vibrations passées serait douloureux. Je voudrais jouir et souffrir de la terre entière, de la vie totale, et, comme saint Antoine à la fin de sa tentation, embrasser le monde...

Les plus grands chefs-d'œuvre de la littérature ne m'ont jamais troublé ainsi.

Voilà l'impression qui se dégage de tout Loti. Il n'y a pas un seul bon livre dans son œuvre. Je ne fais pas allusion ici à ces peintures d'une volupté aiguë, obscènes parfois, où il s'attarde, mais à cette vertu déprimante, stérilisante, annihilante qui se dégage de tout ce qu'il a écrit, même de ce *Pêcheur d'Islande* où il n'y a pas de malpropretés et que pour ce des casuistes indulgents qualifient parfois inoffensif. Ecoutez comme le juge un des plus pénétrants connaisseurs de Loti, M. V. Giraud *(R. des Deux M.,* 1er juin 1907) :

Pêcheur d'Islande évidemment a été conçu et écrit dans un moment de désespérance intime, d'incroyance absolue, d'entier et sombre nihilisme dont ses premiers écrits nous faisaient parfois la confidence, et telle est bien l'impression dernière que nous laisse le livre : *je n'en sache pas qui prêche plus fortement et plus subtilement tout ensemble la vanité de toute action, le néant de tout effort, et l'universel* A QUOI BON ? *de la vie.* Chef-d'œuvre, certes, mais chef-d'œuvre de morne désolation, et chef-d'œuvre de stérile pitié, puisque la pitié ne s'y achève pas en espérance.

Qu'espérer ? Rien ne prévaut contre la douleur ni contre la mort, dont tout ce qui s'appelle progrès n'a su que renforcer le règne. Bercez-vous donc, marins, avec les vieilles chansons, goûtez l'anéantissement des alcools mortels et des profondes caresses. Consolez votre cœur dans les églises noires et dorées : tout est bon qui apaise et qui endort. Les âmes superficielles, égoïstes, appellent cela de la pitié : qu'est-ce qu'une pitié qui ne songe pas à préparer le remède, qui, loin d'y songer, en proscrit l'idée, la possibilité ?

Πάντα ῥεῖ... Quel poète du dernier siècle et du nôtre n'a développé ce thème ? demande M. François Mauriac en de fortes pages écrites à l'occasion de la mort de Loti *(Revue hebdom.,* 23 juin) :

L'éternel écoulement des choses, l'immense fleuve d'oubli qui nous roule vers l'abîme sans nom : sur ce motif toute notre littérature depuis cent ans s'épuise.

Mais les autres ont prétendu y fonder un système, ils avaient des idées générales et se plaisaient à raisonner... Loti, lui, ne s'interrompt pas pendant quarante ans de hurler à la mort. Toute son œuvre n'est qu'une plainte monotone, déchirante...

Comment les jeunes hommes d'aujourd'hui, ambitieux de comprendre et d'agir, ne s'éloigneraient-ils d'une telle œuvre ? Née de la mer, elle en a l'uniformité, la monotonie, le chuchotement accablé. Rien à fonder sur ce sable que longent les marées ; et ils se souviennent d'un mot de Vauvenargues : « La pensée de la mort nous trompe, car elle nous fait oublier de vivre. » Mais qu'est-ce que vivre ? Où est la vraie vie ? Il n'est pas de constructeur ni de combattant qui parfois ne se relâche et ne sente douloureusement la vanité de son effort : secret désespoir de songer qu'à Babylone, à Carthage, des jeunes hommes sont morts pour une patrie qu'on leur disait éternelle... Et le monde aussi périra...

Non, la pensée de la mort n'a pas trompé le Christ, ni tous les martyrs, ni un Blaise Pascal. Elle peut devenir une source de vie. Ce fut le malheur de Loti qu'il y ait vu non un point de départ, non un moyen, mais une fin. Il ne l'a pas dépassée parce qu'il s'y est complu. Il faut aimer la douleur comme une pénitence ; Loti l'a chérie comme une volupté. Parfois il a paru admettre son pouvoir de rédemption et de rachat, mais il a prétendu aussi s'en armer ainsi que d'un grief contre le Dieu inconnu. Les tourments de son cœur lui furent un bien si souverain qu'il n'a pas voulu de la Joie...

A l'apparent écoulement des choses, le Christ est venu opposer un inimaginable défi : *J'attirerai tout à moi.* — Tout, pauvre Loti... Tout, et même les ténèbres de ce cachot où tu desserrais les fers de ton frère Yves...

Dès son entrée dans la littérature, dès son premier livre *(Aziyadé,* 1879), à vingt-huit ans, il a fait cette profession de foi, dans sa lettre à son ami William Brown :

... Croyez-moi, mon pauvre ami, le temps et la débauche sont deux grands remèdes ; le cœur s'engourdit à la longue, et c'est alors qu'on ne souffre plus... Il n'y a pas de Dieu ; il n'y a pas de morale ; rien n'existe de tout ce qu'on nous a enseigné à respecter ; il y a une vie qui passe, à laquelle il est logique de demander le plus de jouissances possible, en attendant l'épouvante finale qui est la mort. Les vraies misères, ce sont les maladies, les laideurs et la vieillesse ; ni vous ni moi nous n'avons ces misères-là ; nous pouvons avoir encore une foule de maîtresses et jouir de la vie... Je vais vous ouvrir mon cœur, vous faire ma profession de foi. J'ai pour règle de conduite de faire toujours ce qui me plaît, en dépit de toute moralité, de toute convention sociale. Je ne crois à rien ni à personne, je n'aime personne ni rien ; je n'ai ni foi, ni espérance...

J'ai mis vingt-sept ans à en venir là...

Or, il n'en était pas là... C'était là son impression du moment. D'autres impressions venaient la combattre. Il ne s'est jamais senti installé en paix dans son nihilisme. L'année d'avant, en 1878, il écrivait cette lettre, publiée récemment, à une dame dont on n'a point dit le nom :

... Ceux que toi et moi nous regardons comme les simples, les naïfs, ceux qui sont encore prosternés aux pieds du Christ, ceux-là, je t'assure, sont les heureux de ce monde... L'angoisse du temps qui passe, l'angoisse de la solitude, la terreur du néant qui arrive, tout cela leur est inconnu.

A défaut de cette foi, si au moins nous pouvions nous rattacher à quelque chose, à une espérance, à une immortalité : mais rien !... *En dehors de cette personnalité encore rayonnante du Christ, tout est terreur et obscurité...* Se coucher pour attendre la fin, c'est déjà mon désir...

C'est dès son enfance que le Christ l'a attiré. Il en rappelle ce souvenir (dans *Fleurs d'Ennui,* publié en 1882) :

Je me souviens d'une image peinte qui, dans mes premières années, avait à mes yeux une vie incomparable et que je préférais aux plus belles enluminures dorées des plus beaux livres. Elle représentait le Christ, assis sur une pierre, attirant à lui des petits enfants hébreux, qui étaient pieds nus... Il y avait, écrit dessous, ce passage de l'Evangile : *Laissez venir à moi les petits enfants.* Derrière le Christ, c'était un paysage de la terre de Chanaan : une campagne nue, pierreuse, je ne sais quelle mélancolie d'abandon dans la terre chaude, je ne sais quoi d'inexprimable qui m'avait fait comprendre la Judée...

Qu'elle était jolie, cette image représentant Jésus et les petits enfants d'Israël ! Et quel rayonnement avaient jadis ces noms presque divins : Bethléem, Gethsémani et Golgotha !...

Pourquoi ne l'a-t-il pas suivi, ce Christ qui l'appelait ? Il en incrimine « l'écœurant formalisme » religieux qu'il trouve autour de lui (on sait qu'il était huguenot, de famille très huguenote), « le patois religieux,... l'ennui de certaines prédications du dimanche, le vide de ces prières, préparées à l'avance, dites avec l'onction convenable et les gestes qu'il faut, » le « gris blafard » qu'il sent au temple descendre autour de lui. Il aurait pu incriminer aussi la mollesse absolument exceptionnelle d'une éducation qui fut toute de gâteries et de mignardises incroyables... Mais enfin il n'a pas connu, dans son enfance, le Christ, le Christ authentique de l'Eglise ; et toujours il en aura la nostalgie. Il le retrouvera, non plus le Christ glacé des prêches, mais le Dieu pitoyable aux humbles, le Dieu éternellement présent dans les petites églises bretonnes *(Mon frère Yves,* 1883 ; *Pêcheur d'Islande,* 1886 ; *Matelot,* 1893) ; et il s'écriera :

Est-ce que tout cela est vide et n'est rien ? Quand il n'y aurait que les prières de tant de générations, prières des morts, prières de confiance ou d'angoisse, qui, le soir, autour du granit séculaire, flottent comme des esprits...

Je les ai vus, les philosophes comme vous, aux prises avec l'angoisse finale, tordant leurs mains dans des agonies horribles, — et d'autres, de pauvres matelots, les simples ceux-ci, s'en aller dans le néant tranquilles, en tendant les bras au Christ, avec une prière enfantine, avec un sourire inexprimable, en face de la *Reine des Epouvantements.*

C'est vrai, je vous l'accorde, tout cela nous fait pitié, à nous ; — mais ne m'offrez rien à mettre à la place, — et laissez-moi tranquille avec votre philosophie qui m'ennuie...

O Christ de ceux qui pleurent, ô Vierge calme et blanche, ô tous les mythes adorables que rien ne remplacera plus, ô vous seuls qui donnez le courage de vivre aux mères sans enfants et aux fils sans mères, ô vous qui faites les larmes couler plus douces et qui mettez, au bord du trou noir de la mort, votre sourire, soyez bénis !... Et nous, qui vous avons perdus pour jamais, baisons, en pleurant, dans la poussière, la trace que vos pas ont laissée en s'éloignant de nous...

Et s'il arrive que devant lui on dise que tel livre, fût-il écrit par une reine qu'il aime (Carmen Sylva), contient des choses « qui surpassent en consolation le christianisme, » et qu'on « parle presque dédaigneusement de cette foi qui, pendant des siècles, a donné aux mourants la paix souriante, » alors, non seulement il s'afflige de cette « puérile vanité, » de ce « blasphème d'enfant, » il ne se contente plus de « soutenir par attachement de cœur, par douce tradition d'enfance, l'ineffable leurre chrétien, convaincu alors comme maintenant, comme toujours, que jamais plus radieux mirage ne viendra enchanter les heures de souffrance et de mort, » mais il s'indigne, il se révolte : — « Alors, je me mis à défendre le christianisme avec une violence subite, comme si on m'eût outragé moi-même. » (*L'Exilée*, 1893).

Ce Christ, il va le chercher à Jérusalem. Il publie ses impressions de voyage dans le *Figaro*. Son premier feuilleton débute ainsi :

O Crux, ave, Spes unica !

...Nous sommes quelques-uns de l'angoisse sombre d'à présent, quelques-uns du bord du trou noir où tout doit tomber, et pourrir, qui regardons encore, dans un inappréciable lointain, planer, au-dessus de tout l'inadmissible des religions humaines, ce pardon que Jésus avait apporté, cette consolation et ce céleste revoir... Oh ! il n'y a jamais eu que cela : tout le reste, vide et néant, non seulement chez les pâles philosophes modernes, mais même dans les arcanes de l'Inde millénaire, chez les Sages illuminés et merveilleux des vieux âges... Alors, de notre abîme, continue de monter vers celui qui jadis s'appelait le Rédempteur une vague adoration désolée...

Vraiment, mon livre ne pourra être lu et supporté que par ceux qui se meurent d'avoir possédé et perdu l'Espérance Unique ; par ceux qui, *à jamais incroyants comme moi*, viendraient encore au Saint-Sépulcre avec un cœur plein de prière, des yeux pleins de larmes, et qui, pour un peu, s'y traîneraient à deux genoux.

A jamais incroyant... Pourquoi n'a-t-il pas trouvé la foi aux Lieux Saints ? Il a suivi la Voie Douloureuse ; il a palpé les pierres du Calvaire, les pierres du Sépulcre ; il est descendu, à Bethléem, dans la grotte de la Nativité ; il a touché le tronc des Oliviers de Gethsémani ; il est resté prosterné, à Gethsémani, toute une nuit, la face contre terre, attendant que Jésus se révèle... Il a tout vu de la matérialité des Lieux Saints ; il n'en a pas pénétré l'âme, parce qu'il n'y a pas mis son âme, l'âme d'humilité et de bonne volonté à qui est promise la paix. Il y a mis son corps, toute la pénétration de ses yeux, toute la finesse de ses impressions. Ce n'est pas avec des impressions, fussent-elles de Loti, qu'on trouve Jésus. *In spiritu et veritate*. Et quand il s'est relevé de sa veillée ineffable au Jardin des Oliviers sans que Jésus se soit montré : — « Non, rien, écrit-il. Personne... C'est l'évanouissement des derniers espoirs confus, c'est le néant des néants où je me sens tomber. »

Il a eu des impressions de foi : — « Me voici, dit-il le long des voies hérodiennes, me voici ému autant qu'elle-même (la Sœur qui l'accompagne), et, *pour un temps*, je ne doute plus... On s'imagine ne plus rien croire ; mais tout au fond de l'âme subsiste encore obscurément quelque chose de la douce confiance des ancêtres. » Il pleure, et, parmi ses larmes : « On prie comme on peut, et moi je ne peux pas mieux. »

Ah ! cette parole que Lui seul, sur notre petite terre, a osé prononcer, avec une certitude infiniment mystérieuse, si on nous la reprend, *il n'y a plus rien*. Sans cette croix et sans cette promesse illuminant le monde, tout n'est plus qu'agitation vaine dans la nuit, remuement de larves en marche vers la mort...

Le Christ ! Oh ! oui, quoi que les hommes fassent et disent, il demeure bien l'inexplicable et l'unique ! Dès que sa croix paraît, dès que son nom est prononcé, tout s'apaise et change, les rancunes se fondent et on entrevoit les renoncements qui purifient ; devant le moindre crucifix de bois, les cœurs hautains et durs se souviennent, s'humilient et conçoivent la pitié. Il est l'évocateur des incomparables rêves et le magicien des éternels revoirs. Il est le maître des consolations inespérées et le prince des pardons infinis.

Et, en ce moment, si étrange que cela puisse paraître venant de moi, je voudrais dire à ceux de nos frères inconnus qui m'ont suivi au Saint-Sépulcre : « Cherchez-Le, vous aussi, essayez... puisqu'en dehors de Lui, il n'y a rien !... »

Oh ! le Christ, pour qui toutes ces foules sont venues et pleurent ; le Christ, pour qui cette vieille pauvresse, là, près de moi prosternée, lèche le pavé, épand sur les dalles son cœur misérable, en versant des larmes délicieuses d'espoir ; le Christ, qui me retient, moi aussi, à cette place, comme elle, dans un recueillement vague, encore très doux... Oh ! s'il fut seulement un de nos frères en souffrance, évanoui à présent dans la mort, que sa mémoire soit adorée quand même, pour son long mensonge d'amour, de revoir et d'éternité...

Enfin, au moment de dire adieu à la Terre Sainte :

Donc, il s'achève ce soir, notre pèlerinage sans espérance et sans foi... En nous s'est affirmée d'une façon plus dominante le sentiment que tout chancelle comme jamais, que, les dieux brisés, le Christ parti, rien n'éclairera plus notre abîme... Et nous entrevoyons les lugubres avenirs, les âges noirs qui vont commencer après la mort des grands rêves célestes, les démocraties tyranniques et effroyables, où les désolés ne sauront même plus ce que c'était que la Prière...

Loti restera toujours l'homme des émotions et des désirs stériles. Plus tard, il ira en Inde, essayer de se laisser prendre à la poésie des vieilles religions de l'Inde ; et les vieux Sages de là-bas se mettront en frais pour lui, lui donneront l'évidence « d'une continuation presque indéfinie de sa propre durée... » Evidence fugitive. C'est toujours au Christ, à la nostalgie du Christ qu'il revient. Un jour de décembre 1909, ayant à recevoir Jean Aicard à l'Académie, il y a trouvé l'occasion de terminer son discours par cette profession de scepticisme persistant :

Nous ne savons rien et nous ne saurons jamais rien de rien : c'est le seul fait acquis. La vraie science n'a même plus cette prétention d'expliquer qu'elle avait hier. Chaque fois qu'un pauvre cerveau humain d'avant-garde découvre le pourquoi de quelque chose, c'est comme s'il réussissait à forcer une nouvelle porte de fer, mais pour n'ouvrir qu'un couloir plus effarant, plus sombre, qui aboutit à une autre porte plus scellée et plus terrible. A mesure que nous avançons, le mystère, la nuit s'épaississent, et l'horreur augmente...

C'est alors que le « résidu » chrétien essaye encore de protester doucement au fond de nos âmes. *Nous*

voyons bien que ce n'est pas cela, qu'il n'est pas possible que ce soit cela ; mais, derrière l'ineffable symbole, — infiniment loin derrière, là-bas, aux confins de l'incompréhensible, — nous nous disons qu'il y a *peut-être* la vérité, avec l'espérance. Et puis, nous sentant nous-mêmes accessibles à la pitié, ne valant d'ailleurs que par la pitié, nous nous raccrochons à l'idée qu'il existe quelque part une pitié suprême vers qui jeter à l'heure des grands adieux le cri de grâce qui autrefois s'appelait la prière ; une pitié capable de nous accorder même ce revoir sans lequel la vie consciente, avec l'amour au sens infini de ce mot, ne serait qu'une cruauté par trop lâche ou trop imbécile... Quand nous en arrivons là, Monsieur, nous ne sommes pas très loin d'être des chrétiens, sinon à la façon de Coppée, bien entendu, du moins à la vôtre[1]...

Votre livre intitulé *Jésus* nous montre deux pauvres disciples du Christ, pêcheurs du lac de Tibériade, qui, le troisième jour après la mort de leur maître, s'en reviennent, mornes et accablés, vers Emmaüs à la nuit tombante. Une ombre tout à coup surgit à leurs côtés, s'éloigne, revient... Si elle s'approche, ils se reprennent à avoir courage, tandis qu'ils tremblent et défaillent dès qu'elle disparaît. Alors ce fantôme de Jésus, si incertain pourtant et qu'ils distinguent à peine, ils le supplient de cheminer près d'eux jusqu'à l'étape du soir, parce que, sans lui, ils ont froid jusqu'au fond du cœur dans la nuit plus sombre.

Et vous terminez cette pièce allégorique du naïf passé par la prière que voici, qui tout à coup est de notre temps et que des milliers d'âmes rediraient avec vous :

Oh ! puisque la nuit monte au ciel ensanglanté,
Reste avec nous, Seigneur, ne nous quitte plus, reste,
Soutiens notre chair faible, ô fantôme céleste,
Sur tout notre néant seule réalité !

Seigneur, nous avons soif, Seigneur, nous avons faim ;
Que notre âme expirante avec toi communie.
A la table où s'assied la fatigue infinie,
Nous te reconnaîtrons quand tu rompras le pain.

Reste avec nous, Seigneur, pour l'étape dernière...

Le siècle va finir dans une angoisse immense.
Nous avons peur et froid dans la nuit qui commence...
Reste avec nous, Seigneur, parce que nous t'aimons !

On dit que la voix émue de Loti, scandant gravement les strophes, communiqua à ces vers médiocres une impressionnante grandeur. Il y mit certainement toute son émotion, toute sa puissance de sentir. Espérons qu'au dernier moment, dans son suprême soupir vers le Christ, il aura mis autre chose.

VIII. — *Cahiers de l'Anti-France,* nº 7 : **Les Anarchistes et la Psychologie du Défaitisme** (in-16 de 115 p., 2 f. 40, Paris, éd. Bossard). Jean Maxe, dans ce nouveau fascicule de sa vaillante publication, entreprend de nous faire connaître tous les intellectuels qui font profession d'internationalisme, de pacifisme et d'anarchie. Il signale notamment, parmi les membres du haut enseignement, A. Dauzat, professeur aux Hautes-Etudes ; parmi les publicistes, Maurice Vernes († 1923), directeur de la *Revue d'Histoire des Religions ;* Marcello Fabri, directeur de la *Revue de l'Epoque ;* Georges Pioch, directeur de *Musica ;* et une foule d'autres, moins connus en France, mais dont l'influence n'en a pas moins été énorme, même chez nous, mais surtout à l'étranger, comme ce Han Ryner (Henri Ner), l'auteur du *Cinquième Evangile,* répétiteur en de nombreux collèges, popularisé, à partir de 1912, à travers toute l'Europe et jusqu'à Tokio et New-York, proposé par un referendum en 1920 pour le prix Nobel, et « salué aujourd'hui, nous disent ses admirateurs, dans le monde entier comme *le plus représentatif de nos écrivains.* » Quelles gens ! et quelle kyrielle de Revues dont les citations défilent sous nos yeux, Revues dont les noms mêmes sont inconnus en milieux honnêtes, *Notre Voix, Soi-même, Mêlée, Humbles, Ordre naturel, Esope, Un, En dehors, Forge, Réveil de l'esclave, Atelier, Hommes du jour,* etc., etc. !

Tout ce monde s'apparente, de près ou de loin, aux plus forcenés anarchistes. Tous sont les adversaires de l'idée religieuse comme de l'idée de patrie, comme de l'idée de morale. Leur idéal est de trouver la « force de jouir » de la vie : « Vivre, être heureux, être libres, voilà ce que nous voulons... Il faut demander à la vie tout ce qu'elle comporte de joies... Dis adieu à ton passé ; abandonne, s'il le faut, famille, amitié, situation, fuis l'atmosphère empestée des églises et des parlements et viens combattre, libre au milieu d'hommes libres ! » Ainsi parlait en 1914 Sébastien Faure, remplacé aujourd'hui à la tête du mouvement anarchiste par André Colomer, secrétaire du *Libertaire* et de la *Revue anarchiste,* qui, se vantant d'avoir déserté, a fait sa rentrée en octobre 1919 avec ce manifeste : « Je n'appartiens à aucun parti ! Je suis seul et je n'en ai point peur. Je n'ai tué aucun Boche et je m'en glorifie... *Je n'aime que moi-même... A nous deux, société !* »

Voilà un monde qu'il faut remercier M. J. Maxe de nous faire connaître, puisque c'est sur ce monde-là que trop souvent on juge la France à l'étranger.

IX. — La guerre nous a été une occasion de faire connaissance plus pénétrante avec cette littérature allemande moderne qui, issue de Kant et de Fichte, a intoxiqué l'Allemagne et créé chez eux ce culte de la force brutale dont ils sont venus célébrer les rites en Belgique et chez nous : voir *Ami* 1919, p. 753-766, 833-843, etc. M. Tonnelat, professeur à l'Université de Strasbourg, s'arrête, dans son nouveau volume, au seuil de cette période moderne et nous retrace l'**Histoire de la littérature allemande des origines au XVII^e siècle**, in-18 de 166 p., relié 4 f., Collection Payot : tableau très attachant. Pas beaucoup d'originalité dans cette Allemagne du moyen âge ; c'est de France surtout qu'elle s'inspire ; mais elle a un sens poétique d'une belle fraîcheur, et d'une délicatesse qu'elle n'est pas près de retrouver aujourd'hui. Même dans ce *Nibelungenlied,* le chef-d'œuvre de l'épopée germanique du XIII^e siècle, où les sauvageries ne manquent pas, Sigfrid, avec ses lenteurs et ses timidités à se déclarer et à demander la main de Kriemhild, témoigne de « pudeurs et de délicatesses de poète

[1] Aicard, à l'Académie, succédait à Coppée. Et il n'est que trop vrai qu'Aicard n'était un chrétien qu'à la façon de Loti, et qu'il mourut, après une longue maladie, plein de bons sentiments, mais sans avoir voulu formuler l'acte de foi.

provençal » (p. 40)... Et puis, c'est la Réforme, et l'éclipse, pour deux siècles, de la littérature allemande. Eclipse imputable sans doute, pour une part, à des raisons politiques, aux troubles intérieurs du XVI[e] siècle, aux invasions étrangères de la première moitié du XVII[e] :

« Mais le plus grand obstacle (au développement des lettres allemandes) est venu de la Réforme elle-même : en concentrant sur des questions de foi, de dogme, d'éducation religieuse ou d'organisation d'Eglises, l'attention de la plupart des grands esprits de l'Allemagne, la Réforme les a empêchés de s'associer pleinement au grand mouvement de jouissances et de créations esthétiques qui se produisit alors en Italie, en Espagne, en Angleterre, en France... D'autre part, en rompant avec Rome, l'Allemagne s'est détournée pour longtemps d'un pays qui, mieux que tout autre en ce temps, aurait pu lui enseigner, avec l'amour des harmonieuses formes d'art, des façons nouvelles de comprendre et de sentir... Il faudra que deux siècles plus tard quelques-uns des fondateurs du classicisme allemand aillent eux-mêmes recueillir sur la terre d'Italie les enseignement de l'antiquité... » (p. 160-1).

X. — Des Souvenirs de M. Robert Vaucher, qui en mai de cette année fut « avec le maréchal Foch en Pologne et en Tchécoslovaquie » *(R. des Deux Mondes*, 15 juin), retenir cette anecdote de la visite du maréchal au champ de bataille de Sadowa. Le maréchal, examinant le terrain, ne cacha pas à ceux qui l'entouraient les difficultés que présentait pour l'assaillant cette région si mamelonnée. Après avoir demandé aux généraux de sa suite ce qu'ils auraient fait dans les circonstances où se trouvaient les armées prussiennes le matin du 3 juillet 1866, Foch, fumant sa grosse pipe, hocha la tête et déclara modestement :

« *Il ne nous faut pas faire les malins ;* si nous avions été à la place de Frédéric-Charles [1], je ne sais pas ce que nous aurions fait. Il fallait avoir l'estomac prussien en face de la mollesse autrichienne pour risquer le coup qui réussit aux Allemands. Le 3 juillet 1866, il pleuvait, on voyait donc moins clair qu'aujourd'hui et l'Etat-major ne devait pas savoir ce qu'il avait devant lui. Il dut, par un coup de sonde, définir très rapidement la situation, monter l'attaque et partir. Il fallait marcher plus vite que l'adversaire.

— C'est comme en diplomatie, dit M. Benès, il faut toujours être le premier.

— Oui, répondit le maréchal, mais si la Prusse avait perdu la bataille au lieu de la gagner, la faute était irréparable. On peut toujours, en diplomatie, rattraper un papier par un autre papier. Mais lorsque votre armée est par terre, elle est bien par terre. Vous ne la ressusciterez pas avec une note diplomatique. »

[1] Qui, à la tête du centre prussien, ouvrit le feu à huit heures du matin, s'avançant sur la route de Pithan à Königgraetz... Après des péripéties très variées, tout était fini à sept heures du soir : les deux ailes prussiennes étaient au moment de se rejoindre derrière le centre autrichien et de lui couper toute retraite. Ce fut, chez les vaincus, une confusion inexprimable : officiers et soldats, cavaliers et fantassins, canons, voitures, caissons, se précipitaient pêle-mêle vers les ponts de l'Elbe, se culbutant les uns sur les autres. Les Prussiens avaient perdu 10.000 morts ou blessés ; les Autrichiens, 19.000. — A la confusion des vaincus sur le champ de bataille devait malheureusement faire suite, le lendemain et les jours suivants, une confusion non moins grande et tout autrement désastreuse dans les conseils des Tuileries.

Non. Mais la diplomatie peut parfois cependant prévenir les pires effets de la défaite (elle l'eût pu après Sadowa, si l'on n'eût été en proie au plus complet désarroi dans les conseils des Tuileries). Et elle peut aussi compromettre les fruits les plus essentiels de la plus éclatante victoire, comme nous ne l'avons que trop vu de l'armistice du 11 novembre 1918 au traité de paix du 28 juin 1919, et au delà. Voir, par exemple, dans *Revue hebdom.* du 8 sept., article de M. Jean Guibal « *à propos des assemblées rhénanes* » : pourquoi les pouvoirs publics sont-ils seuls en France à se détourner de la question rhénane, à s'en désintéresser, dirait-on ? Ils ont fait pis que se désintéresser : ils ont, pour complaire à l'Angleterre, fermé la bouche à la volonté séparatiste des Rhénans en décembre 1918 ; ils ont, toujours pour complaire à l'Angleterre, étouffé dans l'œuf la République rhénane proclamée le 1[er] juin 1919 ; ils ont (Clemenceau) révoqué brutalement et rappelé de Mayence le général Mangin; coupable, aux yeux de l'Angleterre, d'attirer à la France la sympathie des Rhénans...

Tout cela pour une Angleterre dont l'alliance après tout n'est pas si précieuse pour nous qu'on veut bien le dire, et donc n'est pas souhaitable, comme le montre M. Jean Variot dans un autre article de la même *Revue*. La puissance anglaise n'est plus ce qu'elle était, ou ce qu'on croyait qu'elle était. L'Angleterre n'est plus inattaquable ; et attaquée, elle n'est plus en mesure de se défendre seule. Il lui faut un soldat sur le continent ; et ceux des Anglais qui, comme lord Rothermere l'autre jour, préconisent l'alliance française, ce n'est tout uniment que pour faire de la France le soldat de l'Angleterre :

1° L'Angleterre, dit le noble lord, parle d'action séparée. Or, elle est dans l'impossibilité d'engager cette action séparée, qui n'est qu'une vaine menace.

2° L'Angleterre, pour agir seule, devrait faire des sacrifices presque insurmontables (et lord R. fait ici surgir le spectre de la conscription : argument dont il sait la force pour des oreilles anglaises).

3° Londres serait, en cas de conflit, la première cible du monde. L'Angleterre n'est plus une île. Elle est maintenant vulnérable au même titre qu'une nation continentale.

4° Il lui faut donc un allié loyal et puissant, sur le continent. *La France est cet allié tout désigné :* elle possède la première armée du monde. Donc l'Angleterre doit s'allier avec la France.

Voilà qui est d'une clarté presque cynique. Il faut à l'Angleterre un soldat pour la défendre ; elle ne veut pas être ce soldat, parce qu'il lui en coûterait « des sacrifices presque insurmontables, » sacrifices non pas d'or, dont elle regorge, mais elle aime mieux employer cet or à intensifier son commerce qu'à se préparer à la guerre... Heureusement la France est là, pour une fois !... Mais c'est un rôle qui n'est pas de notre goût du tout. Etre soldat avec l'Angleterre, très bien ; mais soldat de l'Angleterre, non pas :

Tant que nous avons cru au « poids » anglais, dit M. J. Variot, nous avons souhaité l'alliance ; mais aujourd'hui, il n'y a aucun intérêt pour nous à entrer

dans le sillage d'une nation qui démobilise au lendemain d'une guerre comme celle que nous avons vécue, et qui garde des ambitions *dangereuses parce qu'elles ne correspondent pas à ses possibilités !* Tout serait à recommencer demain : il faudrait attendre, toujours... Et l'on sait ce que signifie l'attente dans une guerre ! C'est celui qui attend l'autre qui se fait « échiner » comme disait le vieux Vauban... Il nous fallait toujours attendre (pendant la guerre) que les alliés fussent prêts... L'article de lord Rothermere est d'un Anglais traditionnel, c.-à-d. *comptant sur l'armée de l'allié.* Il est décidément symbolique (l'histoire est toujours la grande leçon) que Blücher ait changé une défaite anglaise en victoire à Waterloo !

... La vraie force se montre du côté français ; une alliance anglaise apparaît aujourd'hui, aux esprits clairvoyants, comme devant présenter les mêmes inconvénients et les mêmes déboires que présentait l'alliance avec la Russie — autre colosse à pieds d'argile, dont les ambitions n'étaient pas en rapport avec les possibilités.

Dans la politique française actuelle, il ne reste plus guère qu'une erreur : celle qui consiste à croire encore à l'efficacité de l'alliance anglaise. Il est dommage que ce soient toujours les événements qui dessillent les yeux de nos ministres, — même les meilleurs...

C'est pourtant pour cette Angleterre, et pour parer à des menaces (d'ailleurs chimériques et fanfaronnes) de rupture que nous avons arrêté toutes les velléités d'éclosion d'une République rhénane, que nous avons rejeté la Rhénanie dans les bras de la Prusse, que nous avons refusé d'avoir une politique rhénane à nous ! Nous n'avons jamais, au cours de notre histoire, ménagé nos sympathies ouvertes aux nations opprimées, aux nations en gésine de liberté, Etats-Unis d'Amérique, Belgique, Italie, Irlande, Pologne, Hongrie, Bohême, Serbie, Grèce, Boërs, etc. Pour elles nous nous sommes engagés à fond, compromis, parfois jusqu'au sang, et sans que notre intérêt politique y fût pour rien.

Et maintenant que notre intérêt est d'accord avec notre amour de la liberté d'autrui, maintenant qu'il s'agit de donner les mains à la constitution d'une indépendance rhénane qui est la seule sécurité pour nous (et pour l'Europe aussi, y compris l'Angleterre), la seule solution définitive de ce problème du Rhin qui est, comme l'appelait Babelon, « la grande question d'Occident » depuis plus de mille ans, depuis le traité de Verdun et depuis toujours, nous nous dérobons... Les Rhénans, depuis quatre ans, nous ont répété : « Nous ne pouvons rien oser, sous l'œil des Prussiens, si d'abord vous ne nous donnez votre appui !... »

Et la France officielle de leur répondre : « Déclarez-vous, comptez-vous, compromettez-vous d'abord. Nous verrons ensuite... »

Les voici cette fois qui viennent de se « compromettre, » dans cette série de réunions de l'été de 1923, — Assemblées de Coblence (6.000 délégués), de Düsseldorf, de Crefeld, de Bonn, de München-Gladbach, d'Aix-la-Chapelle, de Wiesbaden, — véritables Etats-Généraux du Rhin... Que nous demandent-ils ? Simplement de nous montrer forts sur le Rhin :

On ne nous y demande pas autre chose que d'être garan contre [illegible] illes de Berlin. Pouvons-nous hésiter plus longtemps à promettre cette sauvegarde ? Ce qu'ils veulent, c'est *de l'ordre,* mais un ordre consenti par eux, non subi. Ils se sentent à égale distance de l'Etat anarchique qui compromettrait leur prospérité matérielle, et de l'Etat tyran qui voudrait du dehors les enchaîner à son char.

A cette heure il semble bien que leur séparatisme renouvelé procède et de la crainte du désarroi économique, et aussi du sentiment que ce désarroi ne soit que la préface ou peut-être le prétexte voulu des réactions politiques unitaires. (J. Guibal).

XI. — Ce mois d'octobre voit s'inaugurer un enseignement secondaire renouvelé dans le sens classique. Quels sont les caractères du nouveau plan d'études ? Quels principes ont guidé la réforme ? Quels arguments ont définitivement enlevé l'adhésion de la Chambre à cette rénovation de l'enseignement secondaire, désormais unifié autour des disciplines classiques ? A ces questions, qui ont été suivies avec tant d'intérêt et de sympathie par le clergé, nul ne pouvait donner de réponse plus adéquate que l'auteur même de la réforme, M. Léon Bérard, ministre de l'Instruction publique ; et c'est une excellente idée que l'on a eue de recueillir en volume, sous ce titre : **Pour la réforme classique de l'Enseignement secondaire**, par L. Bérard, in-12 de 334 p., 8 f., Paris, Colin, les documents émanés du ministre lui-même :

Discours au Conseil supérieur de l'Instruction publique, du 15 janvier 1923 (historique de la réforme, etc.), p. 1-26 ; Rapport au Président de la République et Décret du 3 mai 1923, p. 29-50 ; Discussion du Décret à la Chambre des Députés, séances des 8 et 22 juin et 11 juillet, p. 51-330. Ces trois discours à la Chambre resteront parmi les pages les plus belles, les plus pleines, les plus élevées de notre éloquence parlementaire. Nos lecteurs n'ont pas oublié les chaudes analyses qui en ont été publiées dans tous les journaux honnêtes. Ils seront heureux de les retrouver ici, dans leur texte intégral, tels qu'ils ont paru à l'*Officiel,* agrémentés de ces interruptions qui font de l'*Officiel* une lecture si savoureuse. M. Lemire a eu le mauvais goût (séance du 22 juin, p. 251) de se livrer à une petite manifestation contre la prononciation romaine du latin. Le ministre rappelant l'origine latine des 4 ou 5.000 mots qui composent le fonds de la langue française : — « Alors, monsieur le ministre, fait l'abbé, il faut prononcer le latin avec des voyelles et des consonnes françaises. » Le Ministre répond simplement qu'il faut prononcer le latin avec l'accent tonique, car cela explique bien le destin des mots en français. — « Oui, insiste l'abbé, mais cela ne suffit pas. Tout en sauvegardant l'accent tonique, ce qui est essentiel, il faut prononcer le latin avec des voyelles et des consonnes françaises et non avec des voyelles et des consonnes d'autres langues. » Un député de sens le renvoie discuter cela avec son évêque. — Mais, s'acharne M. Lemire, « il s'agit d'enseignement ici, pas d'autre chose. Le latin doit conduire au français : voilà votre but. Par conséquent, il faut prononcer le latin, pour y retremper notre langue à nous, à la française, pas autrement ! » Et M. Bérard de clore le débat par ces simples mots : « Je crois, en effet, que l'accent tonique est plus important que la prononciation en *us* ou en *ous.* » On ne voit pas bien comment, de prononcer en *ou ursus lupus rufus pullus pulmo surgere turris,* etc., cela empêche de comprendre que ces mots ont conduit à nos vocables français *ours, loup, roux, poulet* ou *poulain, poumon, sourdre, tour,* etc., ni comment avec la prononciation italienne du *c* en *ch* il nous serait plus difficile d'établir la filiation de mots comme *calx* chaux, *calvus* chauve, *canis* chien, *cantare* chanter, *caballus* cheval, *camera* chambre, *cancellarius* chancelier, *candela* chandelle, *capra* chèvre, *capsa* châsse, *caput* chef, *carmen* charme, *carduus* chardon, *caro* chair, *castus* chaste, *castellum* château, *cathedra* chaire, *causa* chose, *caulis* chou, *catus* chat, *cadere* choir, etc., etc.

Parmi les nouvelles publications de la Collection Armand Colin, vol. in-16 de 200 à 220 p., nous signalerons :

1° **Le Naturalisme français (1870-1895)**, par P. Martino, prof. à la Faculté des Lettres d'Alger. *Naturalisme :* un mot qui, pour les jeunes d'aujourd'hui, évoque quasi l'idée d'un fossile. Pour les jeunes d'il y a quarante ans, c'était un mot triomphal, qui enfermait tout l'art de l'avenir. Il aura tenu la scène une vingtaine d'années : le premier des vingt volumes des *Rougon-Macquart* a paru en 1871, le dernier *(Le Docteur Pascal)* en 1893 ; et l'ambiance politique et philosophique, qui, à partir de 1875 surtout, avait été si propice à la réussite du Naturalisme, était en train, moins de vingt ans plus tard, de se modifier dans un sens tout contraire. En politique, le ralliement et les velléités opportunistes de réconciliation avec l'Eglise ; — en philosophie, réaction contre le positivisme *(l'Essai sur les données immédiates de la conscience,* le premier livre de Bergson, est de 1889) ; — en littérature, Vogüé publiait, dès 1886, son *Roman russe,* « un des livres essentiels de la fin du XIX[e] siècle, » qui formulait le programme idéal d'une littérature nouvelle franchement idéaliste ; — Brunetière, le 1[er] sept. 1887, intitule sa chronique de la *Revue des Deux Mondes* « *la Banqueroute du naturalisme ;* » — en 1889, *le Disciple,* de Bourget, dont la valeur, comme symptôme, apparut, d'année en année, plus nette, à mesure que s'affirmaient les efforts de revanche spiritualiste : vive attaque, sous forme romanesque, contre la doctrine de Taine, et revendication superbe des droits de la morale et de la tradition contre la science ; — en 1891, enquête de Jules Huret, journaliste de l'*Echo de Paris* (journal alors à réputation pornographique), qui interviewe soixante-quatre des plus notables écrivains du jour et leur demande leur avis sur la situation littéraire : tous lâchent le naturalisme, sous la forme qu'il a prise vers 1880-1885, quelques-uns même sans aucune restriction ; Huysmans, en train de se convertir, écrit *Là-bas* (1891) ; Zola achève péniblement ses *Rougon* et renonce à entreprendre la réforme naturaliste du théâtre... Le 1[er] janvier 1895 éclate le fameux article de Brunetière sur la faillite de la science *(Après une visite au Vatican),* suivi des jérémiades de Berthelot : « Nous assistons, dit Berthelot, à un retour offensif du mysticisme contre la science. Le mysticisme réclame de nouveau le monopole de la morale au nom des principes religieux... » Toute cette histoire nous est résumée en des pages dont la lucidité n'a d'égale que la densité. M. Martino conclut :

« Le naturalisme proprement dit a été une courte période d'enthousiasme exagéré, et quelquefois naïf, des hommes de lettres pour la science, ou plutôt pour une certaine philosophie de la science. Au bout de peu de temps le réalisme, plus simple et moins ambitieux, dont il voulait occuper la place, a repris sa marche, un peu assagi par les échecs de son cadet, plus disposé à voir et à représenter, sans parti pris d'aucune sorte, les aspects multiples de la vie moderne » ;

2° **La Société féodale**, par J. Calmette, prof. à l'Université de Toulouse : évocation ravissante, aussi pittoresque qu'érudite, de la vie féodale : nobles, gens d'Eglise, citadins, campagnards, on voit tout ce monde penser, agir, se vêtir, se battre ou mourir. La civilisation féodale « a régné des siècles, et s'est répandue au loin... Le vaste domaine qu'elle a illuminé se confond avec le monde chrétien civilisé du moyen âge... En dehors de son rayonnement, il n'est resté que les pays plongés encore dans la barbarie... Elle a marqué d'une vigoureuse empreinte une période nettement individualisée dans l'ensemble de l'histoire. De grands esprits l'honorent, tel, entre tous, un S. Thomas. Et l'art des cathédrales rivalise avec ce que le génie grec a laissé de plus pur et de plus harmonieux... »

On aurait désiré une Table des Matières plus développée, ou mieux encore, une Table alphabétique de tant de mots du vocabulaire féodal qui sont si lumineusement expliqués au cours de l'ouvrage et que l'on serait heureux de retrouver sur l'instant quand on en a besoin (hommage lige, hommage plane, foi, ost et chevauchée, estage, ban, amortissement, parage, champart, cens, tonlieux, haubans, adoubement, avoués et vidames, etc.). Ce sera pour une prochaine édition ;

3° **Physique du Globe**, par Ch. Maurain, prof. à l'Université de Paris, Directeur de l'Institut de Physique du Globe. M. Maurain, quand il rédigeait ces pages, ne se doutait pas qu'elles prendraient une si formidable actualité lors de leur apparition en cet été d'éruptions volcaniques et de tremblements de terre. Exposé sommaire relatif à la forme du Globe et à la constitution de la croûte terrestre ; puis étude des mouvements de cette croûte, mouvements périodiques, et mouvements brusques ou occasionnels (sismologie) dont la propagation est maintenant étudiée par des méthodes précises qui fournissent un mode d'exploration des propriétés mécaniques des couches profondes ; un chapitre ensuite au magnétisme terrestre, domaine où la précision des mesures fait contraste avec le caractère mystérieux encore de phénomènes dont les relations avec certains phénomènes cosmiques tels que les taches solaires et les aurores polaires présentent des sujets d'études de grand intérêt ; un dernier chapitre enfin sur l'électricité terrestre, ou exposé des propriétés électriques de l'atmosphère (ses variations : variation diurne, variation avec l'altitude, variations accidentelles), dont l'étude a été renouvelée par les découvertes relatives à l'ionisation et à la radioactivité ;

4° **Probabilités, Erreurs**, par Emile Borel, prof. à la Sorbonne, et Robert Deltheil, prof. à la Faculté des Sciences de Toulouse. Encore un livre de haute science qui prend, lui aussi, par cette année de centenaire, une vraie actualité, puisque ce calcul des probabilités est une des gloires scientifiques de Pascal (et de son ami et correspondant Fermat) et que c'est l'étude de ce problème des probabilités qui lui a suggéré son célèbre argument du Pari *(Ami* 1923, p. 321-328). Les auteurs nous disent que ce « calcul des probabilités est une des branches les plus attrayantes et les moins ardues de la Mathématique » : ardue tout de même, encore que les démonstrations soient présentées ici avec une lucidité qui les met à la portée de tout esprit cultivé. Ardue, mais si féconde en applications qui n'ont cessé de devenir plus nombreuses avec les progrès de la science : « Les probabilités dominent la physique moderne, et leur rôle s'accroît à mesure que l'on comprend mieux les théories atomiques ; en biologie, en anthropologie, le rôle des probabilités est considérable. Faut-il parler de la théorie des assurances, des problèmes de probabilité qui se rattachent au réglage du tir ? »

XII. — Une autre gloire de Pascal, perdue de vue dans les panégyriques officiels de cette année. M. Marcel Prévost a écrit, dans ses *Lettres à Françoise :* « L'homme qui, apprenant à lire aux enfants, inventa de leur faire appeler *r re, f fe, q que* (au lieu de dire èr, èf, qu, selon l'ancienne méthode), me paraît posséder une sorte de génie et mériterait bien qu'on lui élevât une statue. » — M. Prévost ne croyait pas si bien dire. Cet homme, c'est Pascal. C'est lui qui a appris à substituer le « syllabaire » à l' « abécédaire. » Il a trouvé cela comme par hasard et pour rendre service à sa sœur Jacqueline, qui, maîtresse des novices et chargée de l'éducation des enfants à Port-Royal, n'avait pas affaire qu'à des enfants prodiges, de même que c'est déjà pour simplifier les comptes de son père, alors intendant de la taille en Normandie, qu'il avait inventé la machine arithmétique.

Gloire qui, pour s'appliquer à un objet modeste, n'en est pas moins apréciable et qui a été justement exhumée l'autre jour (*Débats* du 14 sept). par M. Albert-Petit. C'est surtout au chapitre VI de la *Grammaire générale,* intitulé : *D'une nouvelle manière pour apprendre à lire facilement en toutes langues,* que Pascal développe son idée :

Les consonnes ne sont appelées consonnes que parce qu'elles n'ont point de son toutes seules, mais qu'elles doivent être jointes avec des voyelles et sonner avec elles. C'est donc se contredire soi-même que de montrer à prononcer seuls des caractères qu'on ne peut prononcer que quand ils sont joints avec d'autres.

XIII. — Le P. Burnichon publie le t. IV (gr. in-8 de 706 p., 24 f., Beauchesne) de la monumentale œuvre dont le t. I paraissait à la veille de la guerre, **La Compagnie de Jésus en France, Histoire d'un siècle 1814-1914.** Les trois volumes précédents embrassaient chacun une période de quinze ans : t. I, 1814-1830 ; t. II, 1830-1845 ; t. III, 1845-1860. Ce tome IV s'étend sur une période de vingt années, 1860-1880, vingt années fécondes en douleurs pour l'Eglise comme pour la France : fondation de l'unité italienne et spoliation du Saint-Siège à la suite de la guerre de 1859, fondation de l'unité germanique sur l'écrasement de l'Autriche (1866) et de la France (1870), impuissance de notre première Assemblée républicaine à rétablir la France sur la base des principes de l'ordre politique et social, avènement de la République antireligieuse; mais, dominant toutes ces agitations humaines, la majesté du Concile... Et la Compagnie de Jésus toujours active, partout où il y a un apostolat à exercer. C'est de ces multiples apostolats que le P. Burnichon nous trace le tableau aussi impartial qu'émouvant, et d'une documentation qui ne laisse rien à désirer. Apostolat par l'éducation dans les collèges (nouvelles fondations ; fondations d'Internats ; discussions sur les avantages respectifs de l'Internat et de l'Externat : les lecteurs des précédents volumes savent combien ces chapitres consacrés aux collèges sont riches d'enseignements pédagogiques) ; — missions *ad fideles et ad infideles ;* — aumôneries militaires, de terre et de mer ; — Œuvres de toute nature et pour tous les besoins, pour toutes les conditions sociales (Œuvres des maçons, des ramoneurs, des saltimbanques ; les Ecoles Apostoliques ; l'Apostolat de la Prière ; etc., etc.) ; — les Jésuites dans l'enseignement supérieur ; — l'Apostolat par la presse : les Russes dans la Compagnie de Jésus (PP. Gagarin, Pierling, Balabine, Astromoff, Martinov, Fiorowich) et la fondation des *Etudes,* œuvre d'abord, en 1855, du petit cénacle russe du *Gesu* de Paris, et sans périodicité régulière, œuvre ensuite, en 1858, des Jésuites de Paris, et désormais trimestrielle. En 1861, les éditeurs parisiens refusant de se charger d'une revue trimestrielle, on demande au P. Beckx, général, l'autorisation de paraître tous les mois : le P. Beckx refuse d'abord (septembre 1861), puis (nov.) consent à une périodicité de tous les deux mois, mais *ad triennium* seulement. Le triennat écoulé, et l'expérience ayant montré la fécondité de ce genre d'apostolat, le Général autorise à paraître tous les mois (janvier 1864).

Mais c'est en ces années de polémiques libérales que la publication même des *Etudes* va devenir pour la Compagnie « un des épisodes les plus douloureux » de son histoire en France au XIX^e siècle. On a dit là-dessus bien des choses, dans un public mal informé et malveillant. Il faut remercier sincèrement le P. Burnichon, qui nous met sous les yeux, avec autant de compétence que de loyauté, les pièces du procès. Les persécutions du dehors comptent peu pour les Jésuites : elles sont les menus accidents du métier de Jésuite : *ibant gaudentes.* Mais c'est quand le mal est au dedans, quand l'union des cœurs se trouve menacée par le désaccord des intelligences, c'est alors qu'il y a lieu de s'attrister et de craindre. Et c'est autour des *Etudes* et à propos des *Etudes* que ce désaccord s'est accentué, au cours des années qui ont suivi le *Syllabus* et précédé le Concile :

On sera peut-être étonné, dit le P. B., qu'un tel émoi ait surgi à propos de points de doctrine où l'intégrité de la foi n'était pas en cause ; mais ces points touchaient à ce qui est vital pour la Compagnie de Jésus, ce qui constitue sa raison d'être, à son attachement par ses fibres intimes à l'Eglise romaine et à la chaire de S. Pierre : là-dessus sa susceptibilité a le droit d'être ombrageuse...

Le libéralisme embrasse toute la gamme des nuances, depuis l'orthodoxie timide, hésitante, presque honteuse, jusqu'à l'hérésie formelle, confinant sur le terrain théologique au rationalisme et rejoignant en politique d'une part le gallicanisme, de l'autre la Révolution. C'est la grande erreur du siècle, celle qui résume et appelle toutes les autres; car ce n'est au fond que l'insurrection du moi humain contre l'autorité révélée, et pour tout dire d'un mot, de la raison contre la foi.

Dans les polémiques de ces années, de quel côté allaient se ranger les Jésuites, les « grenadiers du Pape » ?

Certes il n'y eut jamais de doute sur l'attitude du bataillon ; malheureusement il n'en fut pas tout à fait de même pour ceux qui étaient comme ses sentinelles avancées et lui servaient de porte-paroles devant le public, j'entends par là les écrivains des *Etudes.* Dans la querelle qui passionnait l'opinion, la Revue que l'on regardait comme l'organe officiel des Jésuites français parut aux yeux de certaines gens louche, indécise ; on y sentait, à leur avis, une vague odeur de libéralisme théologique et de gallicanisme inquiétant...

Peu après la promulgation du *Syllabus* (8 déc. 1864), un premier avertissement arrivait de Rome au Provincial de Paris, relatif aux *Etudes :* « Quelques-uns y voient une certaine direction vers le libéralisme, qu'on veut donner à vos religieux. La chose est très grave et ne peut être tolérée » (28 janvier 1865).

Ce qui motivait ces alarmes, c'étaient principalement les articles publiés au cours de l'année précédente par le P. Matignon sous ce titre général : *Les Doctrines de la Compagnie de Jésus sur la liberté.* Déjà de la même plume était sorti un

volume entier sur *La liberté de l'esprit humain dans la foi catholique*. Le but de l'auteur était de montrer que « depuis l'origine, la Compagnie de Jésus n'a cessé de combattre, dans sa sphère et avec les armes qui lui sont propres, au profit de la liberté. »

Le 9 octobre 1866, nouvelle lettre du P. Général au P. de Ponlevoy (Provincial) : « Plusieurs articles des *Etudes* donnent à cette Revue une couleur libérale qui fait peine à un grand nombre des Nôtres et d'étrangers en France et à Rome... On s'en afflige et on ne s'explique pas ces tendances en désaccord avec l'esprit, sinon avec la lettre du *Syllabus*... Je crois donc devoir prescrire que les articles sur la liberté, ou sur les autres points semblables réprouvés dans le *Syllabus,* soient revus à Rome avant d'être imprimés. »

On faisait grief aux *Etudes* de garder le silence sur le *Syllabus,* et de façon plus générale sur les droits du Saint-Siège. Le P. Daniel, Directeur de la Revue, répondait qu'à rompre ce silence, les *Etudes* risquaient « les peines les plus graves, amendes, suppression, emprisonnement... : ce qui serait arrivé, — nous le savons par voie officielle, — si nous avions seulement publié le texte de l'Encyclique du 8 décembre et le *Syllabus* » (11 janvier 1867). — « Revendiquer les droits de l'Eglise et du Saint-Siège autant que nous l'aurions désiré, » c'eût été compromettre les œuvres de la Compagnie, « les collèges entre autres, qui sont un gage bien autrement considérable que notre cautionnement en argent » (P. Daniel, 5 déc. 1868).

En cet automne de 1868, au cours de l'audience accordée aux Jésuites députés à Rome selon l'usage par les Congrégations provinciales de la Compagnie, Pie IX insiste sur la nécessité de ne pas transiger avec les principes : « Le P. Matignon, dit-il, aurait besoin d'entendre nos paroles. S'il était présent, Nous lui demanderions s'il prétend accommoder les doctrines de l'Eglise avec celles de la société moderne. On voudrait modifier le *Syllabus ;* cela ne se peut pas ; les vérités resteront toujours les vérités, et il n'est pas possible de concilier la vérité avec l'erreur... »

Le P. Général transmet cet avertissement aux Jésuites de Paris, dont on conçoit l'émoi à cette nouvelle (lettre au P. de Ponlevoy, 27 nov. 1868). Quelques jours après, le P. Général ajoute (lettre du 2 déc.) : « Des plaintes ont été portées, dit-on, au Saint-Père par des évêques français et par d'autres, et l'on m'a assuré que Sa Sainteté a donné l'ordre d'examiner certains articles de la Revue. »

Les écrivains des *Etudes* s'empressent d'exprimer dans une Adresse collective au Saint-Siège leurs sentiments de vénération et de parfaite obéissance, qui assurément n'ont jamais fait doute pour personne. Les Supérieurs de Paris, d'autre part, mettent en relief les éminentes qualités et vertus religieuses des Pères incriminés, leur absolue bonne foi (laquelle allait jusqu'à la candeur, dit le P. Burnichon, qui en allègue pour preuve ceci : c'est que l'un d'eux, pour justifier les écrivains des *Etudes,* écrit : « Encore ces jours-ci l'évêque d'Orléans venait tout exprès les féliciter chaleureusement »), leur docilité, la docilité surtout du P. Matignon. Peut-être ont-ils tort de partir en bataille contre « un petit nombre d'hommes excessifs, qui ne font que provoquer et irriter la Rédaction en dénigrant ou dénonçant comme des traîtres ou des *neutres* tous ceux qui veulent simplement être vrais et justes » (lettre du P. de Ponlevoy au P. Général, 4 déc. 1868).

Derrière ce « petit nombre, » derrière ces militants, note justement le P. Burnichon, c'était bien, tout au moins parmi les Jésuites français, la masse entière qui déplorait l'attitude prise par quelques confrères de la capitale.

Enfin, un Mémoire du P. Matignon dissipe bien des préventions. Mais le Concile approche ; les polémiques s'enflamment : — « Relisez, écrit-on de Rome au P. Matignon, relisez vos articles sur l'action sociale de l'Eglise dans les Conciles : peut-être y remarquerez-vous une tendance un peu trop prononcée pour le parlementarisme, et certaines propositions sur l'infaillibilité du Pape assez adoucies pour être admises presque dans les mêmes termes par les gallicans eux-mêmes. »

« Les *Etudes,* mande le P. Général le 19 juillet 1869, se renferment dans le silence quand il faudrait parler, et quand elles parlent, ce n'est pas d'une manière nette et accentuée. Plusieurs propositions, encore qu'elles soient susceptibles d'explications, sonnent mal. Il est regrettable que leur sens obvie prête à de fâcheuses interprétations... On attend de la Compagnie de Jésus quelque chose de plus. » Le moment est venu des grands remèdes : il faut faire des changements dans le personnel de la Revue, et tout d'abord mettre à la tête un autre Directeur, dont le nom est indiqué.

Emoi du P. de Ponlevoy, qui déclare impossibles les mesures proposées et part pour Rome, où il a besoin de s'entretenir tête à tête et cœur à cœur avec son Supérieur. Il en revient apaisé pour quelque temps (août 1869). Les *Etudes* font effort pour désarmer la critique. Malheureusement on sent toujours qu'elles n'ont pas brisé avec les tenants de l'opposition. Averti à plusieurs reprises et sommé enfin de dégager la Revue, par une déclaration formelle, d'une situation équivoque, le P. de Ponlevoy rend les armes (28 juin 1870) et demande très humblement et « comme une grâce » d'être déchargé de ses fonctions de Provincial.

Le P. Beckx, paternellement, n'accepte pas la démission : — « Croyez bien que vous n'avez perdu la confiance, ni de Rome, ni de votre Province... Tout ce qu'on reproche à l'excellent Père de Ponlevoy, c'est d'avoir été trop bon, trop conciliant avec les rédacteurs des *Etudes,* d'avoir trop craint de leur faire de la peine par quelque mesure un peu énergique » (16 juillet 1870).

Trois jours après, c'était la guerre avec la Prusse. Les *Etudes* paraissent encore en août, puis suspendent leur publication.

L'année suivante, après la répression de la

Commune, les *Etudes* songent à reparaître : le P. Chauveau devait remplacer le P. Daniel à la Direction. Le P. Général s'étant réservé de permettre la réapparition de la Revue, on lui demande l'autorisation. Elle est refusée. On revient à la charge, on met en avant une obligation de justice : les quatre derniers nos de 1870 n'ayant pu être servis, les abonnés, qui ont payé pour l'année entière, réclament. L'autorisation vient alors, mais avec cette clause : « Il est bien entendu que la question d'avenir ne doit pas être préjugée » (14 août 1871).

Les quatre Provinciaux de France reçoivent l'ordre d'étudier ensemble fraternellement toute cette grave affaire. Ils se réunissent à La Louvesc ; et il est décidé (21 août) que la Revue ne sera plus l'œuvre de quelques Jésuites de Paris, mais que toute la Compagnie en France s'y trouvera également intéressée, chacune des quatre Provinces envoyant deux de ses membres en qualité de rédacteurs titulaires. De plus, pour la soustraire aux influences de l'ambiance parisienne, on en fixe le siège à Lyon, à la maison de Fourvière, sous la direction du P. Lazare Reynaud, les quatre Provinciaux gardant la haute surveillance et devant se réunir tous les ans pour se concerter sur les mesures à prendre dans l'intérêt de l'œuvre commune. Pie IX bénit la nouvelle organisation ; un Bref de juillet 1873 félicita les nouvelles *Etudes* de combattre vigoureusement les doctrines du faux libéralisme.

Toutefois des tiraillements étaient inévitables. Cette direction à quatre, cette constitution « quasi républicaine » (comme l'appelait le Père Gautrelet, successeur du P. Reynaud), ce « quadrige, » comme disait le P. Reynaud lui-même, était peu propre à mener le char à travers les écueils alors si nombreux sur la route. On finit par remettre la direction à la seule Province de Lyon (sept. 1877). Mais bientôt les Décrets de 1880, en dispersant les rédacteurs, amenaient une nouvelle suspension de la Revue.

Le séjour de Fourvière avait duré huit ans, dit le P. Burnichon. Pour dire le vrai, ce ne fut pas une période brillante ; sans en chercher d'autres raisons, il est permis de croire que la Revue des Jésuites français n'était pas à sa place sur la trop paisible et dévote colline. Avec la centralisation à outrance de toutes choses en notre pays, une publication d'intérêt général n'a chance de réussite qu'à la condition de partir de la capitale. C'est un fait qu'on peut déplorer, mais dont il faut malgré tout tenir compte. Aussi, quand au bout de huit autres années, les *Etudes* se réveillèrent d'un long sommeil, c'est à Paris qu'elles reprirent le cours de leur existence.

Et l'on sait quelle brillante carrière elles ont fournie depuis, au point d'être aujourd'hui non seulement la plus catholique de nos grandes Revues d'intérêt général, — et même la seule absolument catholique, la seule dont tous les articles, sans exception, soient inspirés du point de vue catholique, y compris les romans (car elle s'est mise à donner aussi de la littérature d'imagination, comme *les Mouettes*, du P. Lhande, les *Mémoires d'un écureuil*, du même, *le Dieu Terme*, du P. Louis Perroy, *l'Expiation*, de M. Gaillard de Champris), — mais la plus solide, la plus variée, la plus intéressante [1].

XIV. — Une heureuse nouvelle que nous voulons annoncer sans retard à nos lecteurs : M. Pierre Coste, qui nous donnait au printemps de cette année même le tome VIII et dernier de la *Correspondance* de S. Vincent de Paul *(Ami*, p. 397), commence aujourd'hui la publication des **Entretiens** du Saint aux Filles de la Charité, dont le premier volume forme le t. IX des Œuvres complètes (in-8 de XXVI-714 p., 25 f., Paris, Gabalda). La nouvelle édition sera plus complète que les précédentes (elle comprendra 120 Entretiens, dont 60 dans ce tome I). Elle est surtout plus exacte : les devanciers de M. Coste, sous prétexte de corrections de style, en prenaient trop à leur aise avec les textes manuscrits. M. Coste nous rend délicieusement la physionomie de ces Entretiens, qui étaient vraiment des « entretiens, » et non pas des monologues : les Sœurs répondaient aux questions du Saint, en posaient elles-mêmes, faisaient des observations, s'humiliaient de leurs fautes. On n'aura jamais rien lu, dans ce genre, d'aussi simple, d'aussi varié, d'aussi vivant, rien non plus de plus pratique, de plus solide, et de plus éloquent. Les Filles de la Charité ont toujours regardé ces Entretiens comme un de leurs plus précieux trésors. C'est un trésor qui est désormais à la portée de tout le monde, non pas des religieuses seulement, mais de toutes les personnes qui entendent prendre au sérieux la vie chrétienne. S. Vincent y parle, non pas seulement des vertus religieuses proprement dites, de la vocation et des œuvres propres de ses Filles, de la Règle, mais de thèmes qui doivent aller au cœur de tous, le respect mutuel, la douceur, la charité, la réconciliation, la pureté d'intention, le bon usage des avertissements (quatre entretiens, p. 366-406, 572-580), l'esprit du monde, l'amour du travail, l'amour de Dieu, la Communion, l'orgueil caché, la jalousie, etc., etc. Tout cela dit avec une finesse, une délicatesse, une pénétration ravissantes. Jamais l'esprit n'a fait meilleur ménage avec la charité. Ce sont pages que nous ne saurions trop recommander à tous ceux de nos confrères qui ont à parler, et vraiment devant n'importe quel auditoire.

XV. — Le Dr Pierre Janet, prof. au Collège de France, est aujourd'hui le maître le plus en vue des méthodes psychothérapeutiques. Il les a étudiées naguère en trois volumes intitulés : *Les Médications psychologiques*, qui sont l'inventaire le mieux présenté, le mieux élucidé que nous ayons sur la matière. Nous en avons copieusement entretenu nos lecteurs *(Ami* 1922, p. 81-89, p. 740). Il reprend son travail aujourd'hui et le résume à l'usage des lecteurs pressés, dans un vol. intitulé : **La médecine psychologique** (in-12 de 288 p., 7 f. 50, Paris, Flammarion).

Trois parties : 1° évolution des diverses méthodes de traitement moral (une page superflue, p. 9, sur les miracles : il met sur le même pied les miracles de toutes les religions, les attribuant tous à la même influence morale purement naturelle) ; 2° étude des phénomènes psychologiques et des lois sur lesquelles reposent les plus intéressantes des méthodes psychothérapeutiques ; 3° résultat des psychothérapies, ou conditions dans lesquelles ces méthodes de traitement peuvent être appliquées avec des chances de succès.

[1] Bimensuelles ; 30 f. par an (Etranger, 40 f.) ; 5, place du Président-Mithouard, Paris 7e.

IMPRIMATUR
Lingonis, die 10 octobris 1923.
EUG. LINDECKER, *vic. gen.*

Le Gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

ANÉMIE

NEURASTHÉNIE, FAIBLESSE, CHLOROSE

Sirop de DESCHIENS à l'Hémoglobine

Régénérateur du sang, prescrit par l'élite médicale. Supérieur à la viande crue et aux ferrugineux.

DESCHIENS. Paris, 9, Rue Paul Baudry 6 fr. franco et Phar^cies

ENGRAIS DEROME

BAVAY (Nord)

Registre du Comm^ce d'Avesnes-s-Helpe. N° inscript. 2625

Faites tous vos achats directement à la Fabrique d'Ornements d'Eglise.

Bronzes - Orfèvrerie - Chasublerie - Lingerie - Statues - Ameublement

La plus ancienne Maison, **fondée en 1580.**

Envoi des Catalogues sur demande.

Ancienne Maison TRIOULLIER. — **MONTAGNIER,** Succ^r

24, Rue de Grenelle, **PARIS (VII^e)**

UROPHILE BAILLY

LE PLUS ACTIF DISSOLVANT DE L'ACIDE URIQUE

Rhumatismes. Douleurs. Goutte.

Migraines. Névralgies. Maladies des reins, de la vessie.

A. BAILLY, 15, rue de Rome, PARIS

Brochure sur demande

Fondée en 1830

LA NATIONALE

Siège Social 2, Rue Pillet-Will PARIS

Entreprise privée assujettie au Contrôle de l'Etat

Rentes Viagères immédiates ou différées

aux taux avantageux des nouveaux tarifs

L'augmentation du revenu par la Rente Viagère est pour les personnes parvenues à l'âge de la retraite le remède le plus efficace à la cherté de la vie.

Renseignements confidentiels et prospectus gratuits au Siège Social, à Paris, ou chez les Agents Généraux en province

LIBRAIRIE PLON

PRIX AUDIFFRED de l'Académie des Sciences Morales et Politiques

José GERMAIN et Stéphane FAYE

UN FILS DE FRANCE

Le Général Laperrine, Grand Saharien

Un volume in-16 avec illustrations . . . . 7 fr.

Comte Arnauld DORIA

Une Incroyable Odyssée

Un volume in-16 . . . . 5 fr.

DEUX OUVRAGES D'ACTUALITÉ

Jean LEUNE

L'Éternel Ulysse ou la Vie Aventureuse d'un Grec d'aujourd'hui

Un volume in-16 . . . . 7 fr.

J. LECLERCQ

Chez les Jaunes

JAPON — CHINE — MANDCHOURIE

Un volume in-16 avec 16 gravures hors texte . . . . 6 fr. 50

IMPRIMEURS-EDITEURS, PLON-NOURRIT & C^ie, 8, RUE GARANCIÈRE, PARIS (6^e)

Maison Catholique offre à nos Abonnés **VINS DE BORDEAUX**

Vin rouge à partir de 375 fr. la barrique de 225 litres. Blanc à partir de 450 fr., franco de tout, port, régie et fût compris. Expédition en demi-barrique et quart. Demander prix courant complet et 2 échantillons franco à *MM.* **Guy de BINOS et C^ie** négociants **2, rue de l'Union, à TALENCE (Gironde).**

LA LIBRAIRIE **René GIARD** 2, Rue Royale LILLE

ACHÈTE au maximum de leur valeur toutes bibliothèques & lots de livres de théologie, patrologie, littérature etc. fins d'éditions.

Catalogue périodique gratuit

Pour les **CIERGES LITURGIQUES** s'adresser aux **PP. TRAPPISTES, de N.-D. des Dombes par MARLIEUX (Ain)**

Leur Ciergerie est la seule dirigée par des Religieux.

Demandez aussi : LA MUSCULINE des PP. TRAPPISTES de N.-D. des Dombes

Bonbons de viande crue contre la tuberculose, la phtisie, l'anémie, etc.

Le DÉCALOGUE. Instructions courtes et familières, par feu P. REMIZE, licencié ès-lettres, curé au diocèse de Rodez. Ouvrage app. par S. E. le Card. BOURRET. Voir *Ami* 1897, p. 1099. *2^e édition.* En vente chez le docteur Remize, à Nasbinals (Lozère). Franco 7 fr.